

Bordereau attestant l'exactitude des informations - VALENCIENNES - 5906 - Documents
comptables (B-S) - Dépôt le 03/01/2025 - 17 - 1992 B 00186 - 387 580 541 - AMANDIS

SAS AMANDIS

SAS au Capital de €. 40 000

MONT DES BRUYERES
ROCADE NORD
59230 ST AMAND LES EAUX

ETATS FINANCIERS AU 29/02/2024



Société Anonyme d'Expertise Comptable
Inscrite aux Tableaux de l'Ordre du Grand Est et de Bourgogne Franche-Comté
Capital : 120 000 Euros
RCS : MULHOUSE B 307 111 682

MUBEX MULHOUSE

12, rue de Pologne
68170 RIXHEIM
Tél : 03 89 44 41 12

MUBEX BELFORT

16, Avenue Jean Jaurès
90000 BELFORT
Tél : 03 84 28 11 44

experts-comptables@mubex.com
www.mubex.fr

Sommaire

Exercice du 01/03/2023 au 29/02/2024

BILAN	1
Bilan Actif	2
Bilan Passif	3
COMPTE DE RESULTAT	4
Compte de Résultat 1/2	5
Compte de Résultat 2/2	6
ANNEXE	7
Règles et méthodes comptables	8
Engagements hors bilan	12
Dettes assorties de garantie	13
Engagements donnés	17
Participation dans la Sarl Come Quatre	38
Participation dans la Sarl Auto come	39
Participation dans la Sci Monts des Bruyères	40
Participation dans la Sarl Horus	41
Intégration fiscale	42
INFORMATIONS SUR BILAN ET COMPTE DE RESULTAT	43
Immobilisations	44
Amortissements	45
Provisions au bilan	46
Produits constatés d'avance (avec détail)	47
Produits à recevoir (avec détail)	48
Charges à payer (avec détail)	49
Charges constatées d'avance (avec détail)	50
Créances et dettes	51
Produits et Charges exceptionnels	52

Etats financiers au 29/02/2024

BILAN

COPIE CERTIFIEE
CONFORME

M. Mikaël LECROQ, Président

Bilan Actif

		29/02/2024			28/02/2023
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	212 214	197 150	15 064	26 315
	Fonds commercial (1)	296 226		296 226	296 226
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	2 722 112	137 220	2 584 893	217 255
	Constructions	45 806 192	18 968 040	26 838 152	5 375 580
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	11 753 599	9 730 360	2 023 239	2 141 805
	Autres immobilisations corporelles	2 202 740	1 953 154	249 586	322 001
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	13 975 693		13 975 693	29 271 190
	Créances rattachées à des participations	40 000		40 000	40 000
	Autres titres immobilisés	960 678		960 678	960 864
	Prêts	244 178	8 342	235 836	248 794
	Autres immobilisations financières	32 775		32 775	780 375
TOTAL (II)		78 246 407	30 994 265	47 252 142	39 680 404
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	10 403 052		10 403 052	9 163 415
	Avances et Acomptes versés sur commandes	195 117		195 117	234 144
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	442 197	116 602	325 595	157 436
	Autres créances	10 260 071		10 260 071	7 290 575
	Capital souscrit appelé, non versé				
COMPTES DE REGULARISATION	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	3		3	3
	DISPONIBILITES	2 061 215		2 061 215	4 906 558
	Charges constatées d'avance	729 535		729 535	993 138
	TOTAL (III)	24 091 190	116 602	23 974 588	22 745 269
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		102 337 597	31 110 867	71 226 729	62 425 673

(1) dont droit au bail	20 000	20 000
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an	308 611	1 069 169
(3) dont créances à plus d'un an		

Bilan Passif

		29/02/2024	28/02/2023
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	40 000	40 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	10 972 867	
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	4 000	4 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	8 145 229	7 297 381
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	2 674 764	2 447 848
Autres fonds propres	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
Total des capitaux propres		21 836 860	9 789 229
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total des autres fonds propres			
Provisions	Provisions pour risques	15 911	
	Provisions pour charges		
Total des provisions		15 911	
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	32 306 069	36 472 593
	Emprunts et dettes financières divers		5
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	10 488	11 241
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 403 633	9 823 888
	Dettes fiscales et sociales	3 879 070	3 640 295
	DETTES DIVERSES		
DETTES (1)	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	17	4 888
	Autres dettes	2 771 942	2 667 532
Produits constatés d'avance (1)		2 741	16 001
Total des dettes		49 373 959	52 636 444
Ecart de conversion passif			
TOTAL PASSIF		71 226 729	62 425 673
Total du bilan en centimes		71 226 729,49	62 425 672,57
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		24 347 346	24 479 280
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		7 382	4 507 657

Etats financiers au 29/02/2024

COMPTE DE RESULTAT

Compte de Résultat 1/2

				29/02/2024	28/02/2023
		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	144 216 590		144 216 590	134 591 178
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	3 809 881		3 809 881	2 724 494
	Montant net du chiffre d'affaires	148 026 471		148 026 471	137 315 671
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			175 894	96 432
	Autres produits			132 230	429 090
Total des produits d'exploitation (1)				148 334 595	137 841 194
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			113 690 200	106 569 188
	Variation de stock			(1 239 637)	(713 723)
	Achats de matières et autres approvisionnements			634 789	591 456
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			11 404 246	13 190 117
	Impôts, taxes et versements assimilés			1 657 644	1 816 979
	Salaires et traitements			11 259 963	10 574 579
	Charges sociales du personnel			3 671 690	3 422 639
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			3 325 598	1 496 856
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
- sur actif circulant			116 602	69 225	
Dotations aux provisions			15 911		
Autres charges			177 700	141 374	
Total des charges d'exploitation (2)				144 714 706	137 158 691
RESULTAT D'EXPLOITATION				3 619 889	682 503

Compte de Résultat

2/2

		29/02/2024	28/02/2023
RESULTAT D'EXPLOITATION		3 619 889	682 503
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)	1 169 326	2 140 802
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)	(10 748)	1
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	78 116	73 277
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	118 142	
Total des produits financiers		1 354 835	2 214 081
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	852 444	627 827
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		852 444	627 827
RESULTAT FINANCIER		502 391	1 586 254
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		4 122 280	2 268 757
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	303	140 924
	Sur opérations en capital	1 202	5 950
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels	1 505	146 874
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	24 873	185 502
	Sur opérations en capital	266 162	3 190
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles	291 035	188 692
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(289 529)	(41 818)
PARTICIPATION DES SALAIRES		422 165	42 421
IMPOTS SUR LES BENEFICES		735 821	(263 330)
TOTAL DES PRODUITS		149 690 935	140 202 148
TOTAL DES CHARGES		147 016 171	137 754 301
RESULTAT DE L'EXERCICE		2 674 764	2 447 848
Résultat de l'exercice en centimes		2 674 764,32	2 447 847,74
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(3) dont produits concernant les entreprises liées		77 959	66 078
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées		127 280	42 538

Etats financiers au 29/02/2024

ANNEXE

Règles et Méthodes Comptables

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables générales d'établissement et de présentation des comptes annuels, dans le respect du principe de prudence et des hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du Code de Commerce et du Plan Comptable Général 2024 (PCG 2024).

Le PCG 2024 correspond au règlement ANC n°2014-03 du 05 juin 2014 modifié des règlements publiés depuis cette date.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Principales méthodes utilisées - Changements de méthode

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Fonds de commerce et droit au bail :

En application des dispositions du règlement ANC (Autorité des Normes Comptables) n°2015-06 sur les actifs incorporels, des tests de dépréciation ont été menés afin de s'assurer de la nécessité ou non de déprécier le fonds de commerce : aucune dépréciation n'a été détectée sur la valeur de ce fonds de commerce en raison du fait que sa valeur actuelle est supérieure à sa valeur nette comptable.

Aucune provision pour dépréciation n'a été constatée au cours de l'exercice pour ce poste.

Durée des amortissements :

Logiciels informatiques	1 à 5 ans,
Licences	1 ans,

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Aucun changement notable de méthode ni changement d'estimation n'est intervenu au cours de l'exercice en ce qui concerne ce poste.

Méthode de traitement des immobilisations :

Les immobilisations corporelles sont évaluées soit :

- à leur coût d'acquisition : prix d'achat et frais directement attribuables engagés pour la mise en

Règles et Méthodes Comptables

état de fonctionnement de l'immobilisation, incluant ou non certains frais accessoires d'acquisition des immobilisations selon l'option retenue ci-après ;
- à leur coût de production.

Les amortissements pratiqués sont calculés sur la durée d'utilisation propre à l'entreprise et à chaque immobilisation corporelle.

La base amortissable ne tient compte d'aucune valeur résiduelle, du fait de la nature des immobilisations.

Enfin, les immobilisations corporelles n'ont fait l'objet d'aucune dépréciation au cours de l'exercice.

Les immobilisations corporelles font l'objet d'un amortissement linéaire selon la durée d'utilisation suivante :

Durée des amortissements :

Constructions, Batiments	10 à 25 ans,
Installations générales, agencements, aménagements des constructions	3 à 20 ans,
Installations techniques, matériels et outillages industriels	4 à 15 ans,
Matériel de transport	5 à 8 ans,
Matériel de bureau et informatique	1 à 5 ans,
Mobilier	4 à 10 ans,

PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES

La valeur brute est constituée par le coût d'achat incluant ou non certains frais accessoires d'acquisition des immobilisations selon l'option retenue ci-après. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués au coût d'achat net de toutes ristournes au jour de l'inventaire éventuellement ramené au cours du jour si celui-ci est inférieur.

PRECISIONS SUR CERTAINES OPTIONS DE COMPTABILISATION

Frais d'établissement : la société a opté pour la méthode préférentielle de comptabilisation de ces dépenses en charges.

Frais de développement : la société n'a pas opté pour la méthode préférentielle d'activation de ces dépenses sous certaines conditions ; ces dépenses sont donc comptabilisées en charges.

Règles et Méthodes Comptables

Frais accessoires d'acquisition des immobilisations (droits de mutation, honoraires d'acquisition ou commissions et frais d'actes) :

- **Immobilisations incorporelles** : La société a opté pour la comptabilisation de ces frais en charges ; ces dépenses ne sont donc pas incorporées dans le coût d'entrée des immobilisations concernées

- **Immobilisations corporelles** : La société a opté pour la comptabilisation de ces frais en charges ; ces dépenses ne sont donc pas incorporées dans le coût d'entrée des immobilisations concernées

- **Immobilisations financières** :

-> Titres de participations : La société n'a pas opté pour la comptabilisation de ces frais en charges ; ces dépenses sont donc pas incorporées dans le coût d'entrée des immobilisations concernées

-> Autres titres : La société a opté pour la comptabilisation de ces frais en charges ; ces dépenses ne sont donc pas incorporées dans le coût d'entrée des immobilisations concernées

Coût des emprunts : la société n'a pas opté pour l'incorporation de ces dépenses dans le coût de production des immobilisations ou des stocks ; ces dépenses sont donc comptabilisées en charges.

Composants de 2^{ème} catégorie : la société n'a pas opté pour l'identification de cette catégorie de composants (gros entretien et grandes révisions inscrits dans un programme pluriannuel) ; le cas échéant une provision pour grandes révisions a été constituée.

AUTRES RISQUES ET CHARGES

L'entrée en vigueur de la loi DDADUE en date du 24 avril 2024 marque la fin du processus de mise en conformité du droit du travail français avec le droit européen sur le sujet de l'acquisition des congés payés en cas d'arrêt maladie. Bien que les modalités de calcul de l'indemnité de congés payés soit connues, l'application rétroactive de ces nouvelles règles à compter du 1^{er} décembre 2009 ainsi que le fait que la régularisation ne s'opère pas automatiquement mais uniquement sur réclamation de l'employé, la société n'est pas en mesure d'estimer de manière suffisamment fiable le montant du risque. A noter, le délai de forclusion, à savoir 2 ans à compter de la date d'entrée en vigueur de la loi pour les salariés toujours en poste et 3 ans pour ceux qui ont quitté l'entreprise, éteindra automatiquement le risque.

METHODE D'EVALUATION

Les créances et les dettes sont évaluées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation des créances est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les disponibilités et concours bancaires courants sont également évalués d'après leurs valeurs nominales.

ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Règles et Méthodes Comptables

Les explications concernant ces engagements figurent dans la partie « Engagements hors bilan »

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Les comptes de l'exercice ont été impactés par les fortes tensions inflationnistes avec des conséquences sur l'évolution :

- Du chiffre d'affaires ;
- Des taux de marge commerciale ;
- Des frais de personnel ;
- Ainsi que des coûts de financement au poste "charges financières" du compte de résultat.

Les coûts de l'énergie au poste "charges externes" continuent d'augmenter de manière significative.

Lors de l'AGE du 30/08/2023 a été constatée la fusion par absorption de la société FAMAR SARL par la société absorbante AMANDIS SAS avec un effet rétroactif en date du 1^{er} mars 2023.

La différence entre la valeur nette des biens et droits apportés par la société FAMAR SARL et la valeur comptable des titres détenus dans la société AMANDIS SAS constitue un Boni de fusion de 11 091 009 €. Ce Boni de Fusion a été affecté aux capitaux propres (conformément à l'article 745-6 du PCG) pour 10 972 867 € et comptabilisé en produits financiers pour 118 142€.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

L'activité et les résultats du nouvel exercice sont susceptibles d'être impactés :

- par la hausse des prix des matières premières et de l'énergie ;
- par les fortes tensions inflationnistes, accentuées par le contexte international et géopolitique de 2024.

Engagements hors bilan

ENGAGEMENTS PRIS EN MATIERE DE RETRAITE

La société dépend de la convention collective N°3305 des activités de « Commerce de détail et de gros à prédominance alimentaire », qui prévoit le droit pour les salariés à des indemnités de fin de carrière et en définit les modalités d'application.

Aucun autre accord particulier ou non n'a été signé par l'entreprise et il n'existe pas d'engagements pris au profit des seuls dirigeants.

Les engagements actualisés relatifs aux avantages à long terme accordés aux salariés comprennent les indemnités de départ volontaire estimés en tenant compte d'une probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite.

Ces engagements sont évalués à **235 884 euros** à la clôture de l'exercice.

Les paramètres suivants ont été retenus pour évaluer les indemnités de fin de carrière au 29 février 2024 :

- Taux d'actualisation : 3.51 %
- Taux de charge retenu pour les salariés cadres : 35 %
- Taux de charge retenu pour les salariés non cadres : 30 %
- Turnover moyen et estimé selon l'âge et la catégorie socio-professionnelle des salariés
- Table de mortalité : Table de mortalité INSEE (2017-2019)

La méthode d'évaluation retenue est celle conforme aux dispositions de l'ancienne recommandation CNC n° 2003-R.01 fondée sur l'IAS 19 (version de mai 2002 correspondant à la méthode 1 de la Recommandation de l'ANC n° 2013-02 du 7 novembre 2013).

Les engagements de retraite ne font l'objet d'aucune provision comptable.

Dettes assorties de garantie

Emprunt long terme

Long terme CREDIT AGRICOLE

Valeur d'origine : € 4 500 000

- Nantissement du fonds de commerce

Montant à la cloture

120 614 €

Emprunt moyen terme

Moyen terme CIC Nord Ouest

Valeur d'origine : € 800 000

- aucune garantie

Montant à la cloture

0 €

Emprunt moyen terme

Moyen terme Crédit Agricole Nord de France

Valeur d'origine : € 400 000

- Nantissement du fonds de commerce

Montant à la cloture

65 792 €

Emprunt moyen terme

Moyen terme Crédit Agricole Nord de France

Valeur d'origine : € 1 000 000

- Nantissement du fonds de commerce

Montant à la cloture

502 128 €

Emprunt moyen terme

Moyen terme EDEL

Valeur d'origine : € 400 000

Dettes assorties de garantie

- Nantissement en huitième rang du fonds de commerce

Montant à la cloture

122 609 €

Emprunt moyen terme

Moyen terme CIC

Valeur d'origine : € 1 600 000

- Nantissement du fonds de commerce

Montant à la cloture

1.001 313 €

Emprunt moyen terme

Moyen terme CIC

Valeur d'origine : € 700 000

- Nantissement du fonds de commerce

Montant à la cloture

352 149 €

Emprunt moyen terme

Moyen terme EDEL

Valeur d'origine : € 1 000 000

- Aucune garantie

Montant à la cloture

573 653 €

Emprunt moyen terme

Moyen terme EDEL

Valeur d'origine : € 800 000

- Nantissement du fonds de commerce

Montant à la cloture

492 367 €

Emprunt moyen terme

Dettes assorties de garantie

Moyen terme EDEL
Valeur d'origine : € 300 000

- Aucune garantie

Montant à la cloture 183 143 €

Emprunt moyen terme

Moyen terme CIC
Valeur d'origine : € 2 000 000

- Privilège de prêteur de deniers (PPD)

Montant à la cloture 1.701 596 €

Emprunt moyen terme

Moyen terme CIC
Valeur d'origine : € 7 975 000

- Nantissement du fonds de commerce

Montant à la cloture 6.803 646 €

Emprunt moyen terme

Moyen terme LBP
Valeur d'origine : € 6 775 000

Nantissement du fonds de commerce

Montant à la cloture 5.780 850 €

Emprunt moyen terme

Moyen terme ARKEA
Valeur d'origine : € 6 350 000

Nantissement du fonds de commerce)

Montant à la cloture 5.339 773 €

Emprunt moyen terme

Moyen terme Crédit agricole

Dettes assorties de garantie

Valeur d'origine : € 2 000 000

Nantissement du fonds de commerce

Montant à la cloture

5.119 151 €

Emprunt moyen terme

Moyen terme Crédit Agricole

Valeur d'origine : 8.040 000 €

Durée de l'engagement des cautions 49 mois à compter de la date de signature soit jusqu'au 15 Mars 2012

Montant à la cloture

141 321 €

Emprunt moyen terme

Moyen terme Crédit Agricole

Valeur d'origine : 2.000 000 €

Nantissement de parts

Nantissement des 200 parts sociales de la SARL FAMAR

Mandat irrévocable d'hypothéquer

Mandat irrévocable d'hypothéquer l'ensemble immobilier à usage commercial sis à SAINT AMAND LES EAUX - lieuxdit "Mont des Bruyère" d'une contenance totale de 05ha 34 ares et 48 centiares ainsi qu'un parcelle de terrain sise à SAINT AMAND LES EAUX 553 Avenue Ernest Couteaux.

Délégation loyers sous forme de cession de créances (DAILLY)

L'Emprunteur s'engage à consentir en garantie du présent contrat de prêt la délégation de loyers sous forme de cession de créances professionnelles dans le cadre de loi DAILLY, sous 15 jours à compter de la signature des présentes.

Montant à la cloture

103 662 €

Emprunt moyen terme

Moyen terme EDEL

Valeur d'origine : 540 000 €

Mandat irrévocable d'hypothéquer l'ensemble immobilier à usage commercial sis Rocade Nord "Mont des Bruyère" à SAINT AMAND LES EAUX 553 cadastré section C n° 1825 à hauteur de 540 000 €.

Montant à la cloture

338 144 €

Engagements donnés

ENGAGEMENTS DE CAUTION

Caution en faveur de la Ste SODIDOUAI

Autorisation comité directeur 11/03/2010

Caution divise et solidaire de la Société SODIDOUAI, au profit de la BCME CENTRE OUEST, en garantie de remboursement d'un emprunt de 1 400 000 €
Caution à hauteur de 11,50%

Montant de la caution : **80 500.00 €**
- *Caution non levée*

Caution divise et solidaire de la Société SODIDOUAI, au profit d'ARKEA à échéance 30/08/2025.

Montant de la caution :(non communiquée)

Caution en faveur de la Ste DUNDIS

Caution divise et solidaire de la Société DUNDIS, au profit de la banque EDEL, en garantie d'une ouverture de crédit en compte courant d'un montant de 500 000 €.

Montant de la caution : **250 000.00 €**

Caution en faveur de la SAS Lassidis

- En date du 26 avril 2018

En garantie du remboursement d'un emprunt d'un montant de 800 000 € auprès du CREDIT AGRICOLE BRIE PICARDIE, remboursable en 10 ans, moyennant un taux d'intérêt fixe égal à 1,04 % l'an, et ce, à hauteur de 9 % soit 72 000 €, en principal, augmenté de tous intérêts, commissions, frais et accessoires afférents, et ce jusqu'au remboursement total du prêt.

Montant de la caution **72.000 €**
- *Courrier LRAR envoyé le 22/01/2021 pour demande de main levée (pas de retour)*

Caution en faveur de la SAS Sodibreuil

Caution solidaire de la Société SODIBREUIL, au profit de ARKEA, en garantie de remboursement d'un emprunt de 850 000 €.
Caution à hauteur de 13 %

Montant de la caution : **110 500.00 €**
- *Courrier LRAR envoyé le 22/01/2021 pour demande de main levée (pas de retour)*

Engagements donnés

Caution solidaire de la Société SODIBREUIL, au profit de BPI, en garantie de remboursement d'un emprunt de 3 560 000 €.

Montant de la caution :

462 800.00 €

Caution solidaire et divise de la Société SODIBREUIL, au profit de la banque EDEL, en garantie de remboursement d'un crédit.

Montant de la caution :

65 000.00 €

Caution divise et solidaire de la Société SODIBREUIL, au profit d'ARKEA à échéance 30/06/2026.

Montant de la caution :(non communiquée)

Caution divise et solidaire de la Société SODIBREUIL, au profit d'ARKEA à échéance 30/06/2026.

Montant de la caution :(non communiquée)

Caution divise et solidaire de la Société SODIBREUIL, au profit d'ARKEA à échéance 30/10/2027.

Montant de la caution :(non communiquée)

Caution divise et solidaire de la Société SODIBREUIL, au profit d'ARKEA à échéance 30/10/2027.

Montant de la caution :(non communiquée)

Caution en faveur de la SA VILMURIER

Autorisation comité directeur 30/10/2013

Caution solidaire et divise de la Société VILMURIER, au profit du CREDIT AGRICOLE BRIE PICARDIE, en garantie de remboursement d'un emprunt de 2 788 000 €.

Caution de 473 960 €

Montant de la caution :

473 960.00 €

- Courrier LRAR envoyé le 22/01/2021 pour demande de main levée (pas de retour)

Caution solidaire et divise de la Société VILMURIER, au profit de BPIFRANCE FINANCEMENT, en garantie de remboursement d'un emprunt de 2 787 000 €.

Caution à hauteur de 20 %, soit 557 400 €

Montant de la caution :

557 400.00 €

La durée de la caution est fixée, jusqu'à ce que la Société VILMURIER produise 3 exercices bénéficiaires consécutifs de 12 mois sans report à nouveau négatif, ni transfert de charges, avec une CAF consolidée

Engagements donnés

permettant de faire face aux échéances annuelles de remboursement en capital des prêts.

Caution en faveur de la SAS LICEHOLD

Autorisation comité directeur 21/11/2013

Caution solidaire et divise de la Société LICEHOLD, au profit du CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE, en garantie de remboursement d'un emprunt de 2 860 000 €.

Montant de la caution :

543 400.00 €

- Courrier LRAR envoyé le 22/01/2021 pour demande de main levée

Caution solidaire et divise de la Société LICEHOLD, au profit du CREDIT COOPERATIF, en garantie de remboursement d'un emprunt de 2 247 142.87 €.

Montant de la caution :

543 400.00 €

- Courrier LRAR envoyé le 22/01/2021 pour demande de main levée (pas de retour)

Caution en faveur de la SAS SDN EXPLOITATION

Caution solidaire et divise de la Société SDN Exploitation, au profit de la banque EDEL, en garantie de remboursement d'un crédit.

Montant de la caution :

250 000.00 €

Caution solidaire et divise de la Société SDN Exploitation, au profit de la banque EDEL, en garantie de remboursement d'un crédit.

Montant de la caution :

625 000.00 €

Caution en faveur de DIEPPEDIS

Caution solidaire et divise de la Société DIEPPEDIS, au profit de la banque EDEL, en garantie de remboursement d'un emprunt de 2 000 000€

Montant de la caution :

400 000.00 €

Caution solidaire et divise de la Société DIEPPEDIS, au profit de la banque EDEL, en garantie de remboursement d'un emprunt de 400 000€

Montant de la caution :

80 000.00 €

Caution solidaire et divise de la Société DIEPPEDIS, au profit de la banque BRED, en garantie de remboursement d'un emprunt de 120 000€

Montant de la caution :

28 800.00 €

Caution solidaire et divise de la Société DIEPPEDIS, au profit de la banque BRED, en garantie de

Engagements donnés

remboursement d'un emprunt de 270 000€.

Montant de la caution :

64 800.00 €

Caution solidaire et divise de la Société DIEPPEDIS, au profit de la banque EDEL, en garantie de remboursement d'un emprunt de 3 000 000€

Montant de la caution :

690 000.00 €

Caution solidaire et divise de la Société DIEPPEDIS, au profit de la banque ARKEA, en garantie de remboursement d'un emprunt dont le CRD au 31/12/21 est de 2.070k€

Montant de la caution : (non communiquée)

Caution solidaire et divise de la Société DIEPPEDIS, au profit de la banque EDEL, en garantie de remboursement d'un emprunt de 2 000 000€

Montant de la caution :

400 000.00 €

Caution solidaire et divise de la Société DIEPPEDIS, au profit de la banque EDEL, en garantie de remboursement d'un emprunt de 500 000€

Montant de la caution :

115 000.00 €

Caution en faveur de ROSENDAEL DISTRIBUTION

Caution solidaire et divise de la Société Rosendaël Distribution, au profit de la banque EDEL, en garantie de remboursement d'un emprunt de 500 000€

Montant de la caution :

250 000.00 €

Caution en faveur de SCI De La Borne

Caution solidaire et divise de la Société SCI De La Borne, au profit de la banque EDEL, en garantie de remboursement d'un crédit.

Montant de la caution :

102 000.00 €

Caution solidaire et divise de la Société SCI De La Borne, au profit de la banque BCME ROUEN, en garantie de remboursement d'un emprunt de 3 400 000 €.

Montant de la caution :

578 000.00 €

Autorisation du 23 novembre 2017

Caution solidaire et divise de la Société DE LA BORNE, au profit de la banque CREDIT COOPERATIF, en garantie de remboursement d'un emprunt de 700 000 €.

Engagements donnés

Montant de la caution :

350 000.00 €

Caution solidaire et divise de la SCI DE LA BORNE, au profit de la banque ARKEA, en garantie de remboursement d'un emprunt dont le CRD au 31/12/21 est de 1.055k€ à échéance 15/04/2026.

Montant de la caution :(non communiqué).

Caution solidaire et divise de la SCI DE LA BORNE, au profit de la banque ARKEA, en garantie de remboursement d'un emprunt dont le CRD au 31/12/21 est de 247 k€ à échéance 15/07/2026.

Montant de la caution :(non communiqué).

Caution solidaire et divise de la SCI DE LA BORNE, au profit de la banque ARKEA, en garantie de remboursement d'un emprunt dont le CRD au 31/12/21 est de 247 k€ à échéance 15/07/2026.

Montant de la caution :(non communiqué).

Caution solidaire et divise de la SCI DE LA BORNE, au profit de la banque EDEL, en garantie de remboursement d'un emprunt à échéance 15/02/2025.

Montant de la caution :(non communiquée).

Caution en faveur de FINANCIERE ETALONDES

Caution solidaire et divise de la Société FINANCIERE ETALONDES, au profit de la banque CIC Nord Ouest, en garantie de remboursement d'un crédit.

Montant de la caution :

104 125.00 €

Caution solidaire et divise de la Société FINANCIERE ETALONDES, au profit de la banque ARKEA, en garantie de remboursement d'un emprunt dont le CRD au 31/12/21 est de 947 k€ à échéance 10/10/2028.

Montant de la caution :(non communiquée).

Caution en faveur de SODICAROVI

Caution solidaire et divise de la Société SODICAROVI, au profit de la banque BPI, en garantie de remboursement d'un crédit.

Montant de la caution :

220 000.00 €

Caution solidaire et divise de la Société SODICAROVI, au profit de la banque ARKEA, en garantie de remboursement d'un emprunt à échéance 10/10/2028.

Engagements donnés

Montant de la caution :(non communiquée).

Caution en faveur de ETADIS

Caution solidaire et divise de la Société ETADIS, au profit de la banque CIC Nord Ouest, en garantie de remboursement d'un crédit.

Montant de la caution :

138 000.00 €

Autorisation du 23 mars 2017

Caution solidaire et divise de la Société ETADIS, au profit de la banque LA BANQUE POSTALE, en garantie de remboursement d'un emprunt de 1 600 000 €.

Montant de la caution :

100 000.00 €

Autorisation du 21 septembre 2017

Caution solidaire et divise de la Société ETADIS, au profit de la banque Postale, en garantie de remboursement d'un emprunt de 1 200 000 €.

Montant de la caution :

75 000.00 €

En garantie d'un emprunt au profit de la banque CIC NORD OUEST.

Montant de la caution

104 125.00 €

Caution solidaire et divise de la Société ETADIS au profit de la banque ARKEA BANQUE, en garantie de remboursement d'un emprunt de 833 000 €.

Montant de la caution

104 125.00 €

Caution solidaire et divise de la Société ETADIS, au profit de la banque BPI, en garantie de remboursement d'un emprunt de 833 000 €.

Montant de la caution :

104 125.00 €

Caution solidaire et divise de la Société ETADIS, au profit de la banque BPI.

Montant de la caution :

138 000.00 €

Caution solidaire et divise de la Société ETADIS, au profit de la banque BANQUE POSTALE, en garantie de remboursement d'un emprunt de 965 000 €.

Montant de la caution :

120 625.00 €

Caution solidaire et divise de la Société ETADIS, au profit de la banque ARKEA, en garantie de remboursement d'un emprunt dont le CRD au 31/12/2021 est de 337k€ à échéance 10/04/2026.

Montant de la caution :(non communiquée).

Caution en faveur de BAPAUME Distribution

Engagements donnés

Caution solidaire et divise de la Société BAPAUME Distribution, au profit de la banque EDEL, en garantie de remboursement d'un crédit.

Montant de la caution : **850 000.00 €**

Caution solidaire et divise de la Société BAPAUME, au profit de la banque EDEL, en garantie de remboursement d'un emprunt de 750 000 €.

Montant de la caution : **250 000.00 €**

Caution solidaire et divise de la Société BAPAUME, au profit de la banque EDEL, en garantie de remboursement d'un emprunt de 750 000 €.

Montant de la caution : **250 000.00 €**

Caution en faveur de AULNOYDIS

Caution solidaire et divise de la Société AULNOYDIS, au profit de la banque EDEL, en garantie de remboursement d'un crédit.

Montant de la caution : **334 000.00 €**

Caution solidaire et divise de la Société AULNOYDIS, au profit de la banque CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE, en garantie de remboursement d'un emprunt de 2 811 633.62€

Montant de la caution : **465 000.00 €**

Caution en faveur de EVACHATIM

Caution solidaire et divise de la Société EVACHATIM, au profit de la banque BPI FRANCE, en garantie de remboursement d'un emprunt de 9 072 000€.

Montant de la caution : **1 769 040.00 €**

Caution solidaire et divise de la Société EVACHATIM, au profit de la banque CREDIT COOPERATIF, en garantie de remboursement d'un emprunt de 6 041 952€.

Montant de la caution : **1 179 360.00 €**

Caution en faveur de ATTINDIS

Caution solidaire et divise de la Société ATTINDIS, au profit de la banque CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE, en garantie de remboursement d'un emprunt de 2 943 703.46€.

Montant de la caution : **682 500.00 €**

Autorisation du 27 avril 2017

Caution solidaire et divise de la Société ATTINDIS, au profit de la banque EDEL, en garantie de

Engagements donnés

remboursement d'un emprunt de 1 500 000 €.

Montant de la caution :

146 250.00 €

Autorisation du 27 septembre 2022

Caution solidaire et divise de la Société ATTINDIS, au profit de la banque CIC, en garantie de remboursement d'un emprunt de 2 600 000 €.

Montant de la caution :

312 000.00 €

Caution solidaire et divise de la Société ATTINDIS, au profit de la banque BPI, en garantie de remboursement d'un emprunt de 1 250 000 €.

Montant de la caution :

143 750.00 €

Caution en faveur de CORELISE

Caution solidaire et divise de la Société CORELISE, au profit de la banque CREDIT AGRICOLE BRIE PICARDIE, en garantie de remboursement d'un crédit.

Montant de la caution :

145 050.00 €

Caution solidaire et divise de la Société CORELISE, au profit de la banque CREDIT AGRICOLE BRIE PICARDIE, en garantie de remboursement d'un crédit.

Montant de la caution :

134 475.00 €

Caution solidaire et divise de la Société CORELISE, au profit de la banque BPIFRANCE, en garantie de remboursement d'un crédit.

Montant de la caution :

145 050.00 €

Caution solidaire et divise de la Société CORELISE, au profit de la banque BPI, en garantie de remboursement d'un emprunt de 1 200 000€.

Montant de la caution :

90 000.00 €

Caution solidaire et divise de la Société CORELISE, au profit de la banque CREDIT AGRICOLE, en garantie de remboursement d'un emprunt de 2 500 000€.

Montant de la caution :

187 500.00 €

Caution solidaire et divise de la Société CORELISE, au profit de la banque BPIFRANCE, en garantie de remboursement d'un crédit.

Engagements donnés

Montant de la caution : **200 000.00 €**

Caution solidaire et divise de la Société CORELISE, au profit de la banque EDEL , en garantie de remboursement d'un emprunt de 400 000€.

Montant de la caution : **30 000.00 €**

Caution solidaire et divise de la Société CORELISE, au profit de la banque BPI FRANCE , en garantie de remboursement d'un emprunt de 1 793 000€.

Montant de la caution : **134 475.00 €**

Caution en faveur de SEVHOLD

Caution solidaire et divise de la Société SEVHOLD, au profit de la banque CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE, en garantie de remboursement d'un emprunt de 2 160 000€.

Montant de la caution : **270 000.00 €**

Caution solidaire et divise de la Société SEVHOLD, au profit de la banque ARKEA BANQUE, en garantie de remboursement d'un crédit.

Montant de la caution : **135 000.00 €**

Caution en faveur de AI DEVELOPPEMENT

Caution solidaire et divise de la Société AI DEVELOPPEMENT, au profit de la banque ARKEA BANQUES, en garantie de remboursement d'un crédit.

Montant de la caution : **475 000.00 €**

Caution en faveur de FREDHOLD

Caution solidaire et divise de la Société FREDHOLD, au profit de la banque CREDIT AGRICOLE BRIE PICARDIE, en garantie de remboursement d'un crédit.

Montant de la caution : **237 000.00 €**

Caution solidaire et divise de la Société FREDHOLD, au profit de la banque BPI FRANCE PICARDIE, en garantie de remboursement d'un crédit.

Montant de la caution : **237 000.00 €**

Caution solidaire et divise de la Société FREDHOLD, au profit de la banque CREDIT AGRICOLE BRIE PICARDIE, en garantie de remboursement d'un crédit.

Montant de la caution : **360 000.00 €**

Engagements donnés

Cautions solidaire et divise de la Société FREDHOLD, au profit de la banque BPI FRANCE PICARDIE, en garantie de remboursement d'un crédit.

Montant de la caution : **360 000.00 €**

Cautions solidaire et divise de la Société FREDHOLD, au profit de la banque Crédit Agricole brie picardie, en garantie de remboursement d'un crédit de 1 800 000.00€

Montant de la caution : **288 000.00 €**

Cautions solidaire et divise de la Société FREDHOLD, au profit de la banque EDEL, en garantie de remboursement d'un emprunt à échéance 30/06/2027.

Montant de la caution : (non communiquée).

Cautions en faveur de LIHOLD

Cautions solidaire et divise de la Société LIHOLD, au profit du CREDIT COOPERATIF, en garantie de remboursement d'un emprunt de 1 799 285.71 €.

Montant de la caution : **435 100.00 €**
- Courrier LRAR envoyé le 22/01/2021 pour demande de main levée (pas de retour)

Cautions en faveur de TILLOY BAPAUME

Cautions solidaire et divise de la Société TILLOY BAPAUME, au profit de la banque CIC NORD OUEST, en garantie de remboursement d'un crédit.

Montant de la caution : **225 000.00 €**

Cautions solidaire et divise de la Société TILLOY BAPAUME, au profit de la banque ARKEA, en garantie de remboursement d'un emprunt à échéance 15/04/2029 dont le CRD au 31/12/2021 est de 638k€.

Montant de la caution : (non communiquée).

Cautions en faveur de SARL HORUS

Cautions solidaire et divise de la Société HORUS, au profit de la banque du CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE, en garantie de remboursement d'un crédit.

Montant de la caution : **400 000.00 €**

Cautions en faveur de SAS VERMELDIS

Engagements donnés

Caution divise et solidaire de la Société VERMELDIS, au profit du CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE, en garantie de remboursement d'un emprunt de 840 000 €.

Montant de la caution :

105 000.00 €

Caution solidaire et divise de la Société VERMELDIS, au profit de la banque ARKEA, en garantie de remboursement d'un emprunt à échéance 30/05/2030 dont le CRD au 31/12/2021 est de 528k€.

Montant de la caution :(non communiquée).

Caution en faveur de SAS FINANCIERE CARVIDIS

Caution divise et solidaire de la Société CARVIDIS, au profit du CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE, en garantie de remboursement d'un emprunt de 5 200 000 €.

Montant de la caution :

1 560 000.00 €

Caution divise et solidaire de la Société CARVIDIS, au profit du CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE, en garantie de remboursement d'un emprunt de 2 225 000 €.

Montant de la caution :

667 500.00 €

Caution divise et solidaire de la Société CARVIDIS, au profit de BPI FRANCE, en garantie de remboursement d'un emprunt de 1 822 500 €.

Montant de la caution :

546 750.00 €

Caution divise et solidaire de la Société CARVIDIS, au profit de BPI FRANCE, en garantie de remboursement d'un emprunt de 1 822 500 €.

Montant de la caution :

1 275 750.00 €

Caution divise et solidaire de la Société CARVIDIS, au profit de BPI FRANCE, en garantie de remboursement d'un emprunt de 6 075 000 €.

Montant de la caution :

1 822 500.00 €

Caution en faveur de SAS VIRGINIE HOLDING

Caution divise et solidaire de la Société VIRGINIE HOLDING, au profit du CIC Nord Ouest, en garantie de remboursement d'un emprunt.

Montant de la caution :

56 625.00 €

Caution divise et solidaire de la Société VIRGINIE HOLDING, au profit de BPI, en garantie de remboursement d'un emprunt de 1 360 000€

Engagements donnés

Montant de la caution :

170 000.00 €

Caution divise et solidaire de la Société VIRGINIE HOLDING, au profit de ARKEA, en garantie de remboursement d'un emprunt dont le CRD au 31/12/21 est de 244k€ à échéance 10/10/2028.

Montant de la caution : (non communiqué)

Caution en faveur de SAS VALDIS

Autorisation du 11 janvier 2017

Caution solidaire et divise de la Société VALDIS, au profit de la banque CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE, en garantie de remboursement d'un emprunt de 1 325 000 €.

Montant de la caution :

291 500.00 €

Caution solidaire et divise de la Société VALDIS, au profit de la banque EDEL, en garantie de remboursement d'un emprunt de 1 325 000 €.

Montant de la caution :

291 500.00 €

Autorisation du 30 novembre 2017

Caution solidaire et divise de la Société VALDIS, au profit de la banque CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE, en garantie de remboursement d'un emprunt de 4 350 000 €.

Montant de la caution :

957 000.00 €

Caution solidaire et divise de la Société VALDIS, au profit de la banque EDEL, en garantie de remboursement d'un emprunt de 4 350 000 €.

Montant de la caution :

957 000.00 €

En date du 13 Décembre 2018

Caution solidaire et divise de la Société VALDIS, au profit de la banque CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE, en garantie de remboursement d'un emprunt de 700 000 €.

Montant de la caution

154.000 €

Caution solidaire et divise de la Société VALDIS, au profit de la banque EDEL, en garantie de remboursement d'un emprunt de 700 000 €.

Montant de la caution

154.000 €

Caution en faveur de la Société SCAPARTOIS

Autorisation du 11 mai 2017

Engagements donnés

Caution solidaire et divise de la Société SCAPARTOIS, au profit des banques CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL NORD DE FRANCE, BPIFRANCE FINANCEMENT, CIC NORD OUEST, CREDIT COOPERATIF, CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE NORD FRANCE EUROPE et ARKEA, en garantie de remboursement d'un emprunt de 40 000 000 €.

Montant de la caution :

975 609.00 €

Caution en faveur de SAS SOFREGA

Autorisation du 31 août 2017

Caution solidaire et divise de la Société SOFREGA, au profit de la banque CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE, en garantie de remboursement d'un emprunt de 6 000 000 €.

Montant de la caution :

780 000.00 €

Caution solidaire et divise de la Société SOFREGA, au profit de la banque CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE, en garantie de remboursement d'un emprunt de 5 000 000 €.

Montant de la caution :

650 000.00 €

Caution solidaire de la SCI TILLOY LASSIGNY

En date du 26 avril 2018

En garantie du remboursement d'un emprunt d'un montant de 5 900 000 € auprès du CREDIT AGRICOLE BRIE PICARDIE, remboursable en 15 ans, moyennant un taux d'intérêt fixe égal à 1,48 % l'an, et ce, à hauteur de 9 % soit 531 000 €, en principal, augmenté de tous intérêts, commissions, frais et accessoires afférents, et ce jusqu'au remboursement total du prêt.

Montant de la caution

531 000.00 €

- Courrier LRAR envoyé le 22/01/2021 pour demande de main levée (pas de retour)

Caution solidaire de la SAS VIOLAINEDIS

En date du 20 Décembre 2018

Caution solidaire et divise de la Société VIOLAINEDIS, au profit de la banque CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE, en garantie de remboursement d'un emprunt de 1 500 000 €.

Montant de la caution

225 000.00 €

Caution solidaire et divise de la Société VIOLAINEDIS, au profit de la banque CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE, en garantie de remboursement d'un emprunt de 137 500 €.

Engagements donnés

Montant de la caution **20 625.00 €**

Caution solidaire et divise de la Société VIOLAINEDIS, au profit de la banque CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE, en garantie de remboursement d'un emprunt de 2 345 000€

Montant de la caution **351 750.000 €**

En date du 27 Décembre 2018

Caution solidaire et divise de la Société VIOLAINEDIS, au profit de la banque EDEL, en garantie de remboursement d'un emprunt de 2 500 000 €.

Montant de la caution **375 000.00 €**

Caution solidaire et divise de la Société VIOLAINEDIS, au profit de la banque EDEL, en garantie de remboursement d'un emprunt de 2 345 000 €.

Montant de la caution **351 750.00 €**

Caution solidaire et divise de la Société VIOLAINEDIS, au profit de la banque EDEL, en garantie de remboursement d'un emprunt.

Montant de la caution **673 500.00 €**

Caution solidaire de SAMER DISTRIBUTION

Caution solidaire et divise de la Société SAMER DISTRIBUTION, au profit de la banque EDEL, en garantie de remboursement d'un emprunt de 850 000€

Montant de la caution **141 695.00 €**

Caution solidaire et divise de la Société SAMER DISTRIBUTION, au profit de la banque EDEL, en garantie de remboursement d'un emprunt de 429 790.95€

Montant de la caution **71 646.15 €**

Caution solidaire et divise de la Société SAMER DISTRIBUTION, au profit de la banque EDEL, en garantie de remboursement d'un emprunt de 800 000€

Montant de la caution **133 360.00 €**

Caution solidaire et divise de la Société SAMER DISTRIBUTION, au profit de la banque EDEL, en garantie de remboursement d'un emprunt de 2 973 000€

Montant de la caution **495 599.10 €**

Caution solidaire et divise de la Société SAMER DISTRIBUTION, au profit de la banque CIC NORD OUEST, en garantie de remboursement de 5 emprunts dont le CRD au 31/12/2021 est de 4.348 k€.

Engagements donnés

Montant de la caution **790 540.00 €**

Caution solidaire de DOMARLEX

Caution solidaire et divise de la Société DOMARLEX, au profit de la banque BPI FRANCE, en garantie de remboursement d'un emprunt de 6 733 000€

Montant de la caution **1 009 950.00 €**

Caution solidaire et divise de la Société DOMARLEX, au profit de la banque Crédit Agricole NDF, en garantie de remboursement d'un emprunt de 3 365 500 €

Montant de la caution **504 975.00 €**

Caution solidaire et divise de la Société DOMARLEX, au profit de la banque Crédit Agricole NDF, en garantie de remboursement d'un emprunt de 3 366 500€

Montant de la caution **504 975.00 €**

Caution solidaire de la HOLDING SDS

Caution solidaire et divise de la Société HOLDING SDS, au profit de la banque CIC NORD OUEST, en garantie de remboursement de crédit.

Montant de la caution **476 543.00 €**

Caution solidaire et divise de la Société HOLDING SDS, au profit de la banque Crédit Agricole Brie picardie , en garantie de remboursement de crédit de 1 026 000€.

Montant de la caution **64 125.00 €**

Caution solidaire et divise de la Société HOLDING SDS, au profit de la Crédit Agricole Brie picardie , en garantie de remboursement de crédit de 7 000 000€.

Montant de la caution **437 500.00 €**

Caution solidaire de ROUBAIX DIX

Caution solidaire et divise de la Société ROUBAIX DIX, au profit de la banque EDEL, en garantie de remboursement d'un emprunt de 3 000 000€

Montant de la caution **270 000.00 €**

Engagements donnés

Caution solidaire et divise de la Société ROUBAIX DIX, au profit de la banque BPI, en garantie de remboursement d'un emprunt de 3 000 000€

Montant de la caution **270 000.00 €**

Caution solidaire et divise de la Société ROUBAIX DIX, au profit de la banque EDEL, en garantie de remboursement d'un emprunt de 1 000 000€

Montant de la caution **80 000.00 €**

Caution solidaire et divise de la Société ROUBAIX DIX, au profit de la banque EDEL, en garantie de remboursement d'un emprunt à échéance 05/12/2028 dont le CRD au 31/12/21 est de 863k€.

Montant de la caution :(non communiquée).

Caution solidaire et divise de la Société ROUBAIX DIX, au profit de la banque CA NDF, en garantie de remboursement d'un emprunt.

Montant de la caution **270 000.00 €**

Caution solidaire et divise de la Société ROUBAIX DIX, au profit de la banque EDEL, en garantie de remboursement d'un emprunt de 3 000 000€

Montant de la caution **240 000.00 €**

Caution solidaire et divise de la Société ROUBAIX DIX, au profit de la banque EDEL, en garantie d'une ouverture de crédit de 1 500 000€

Montant de la caution **120 000.00 €**

Caution solidaire de LILLE SUD DIS

Caution solidaire et divise de la Société LILLE SUD DIS, au profit de la banque EDEL, en garantie de remboursement d'un emprunt de 500 000€, plus intérêts, commissions, frais et accessoires.

Montant de la caution **37 917.00 €**

Caution solidaire et divise de la Société LILLE SUD DIS, au profit de la banque EDEL, en garantie de remboursement d'un emprunt de 870 000€, plus intérêts, commissions, frais et accessoires.

Montant de la caution **65 975.00 €**

Caution solidaire et divise de la Société LILLE SUD DIS, au profit de la banque EDEL, en garantie de remboursement d'un emprunt de 2 500 000€, plus intérêts, commissions, frais et accessoires.
Caution à hauteur de 8%

Montant de la caution **190 900.00 €**

Engagements donnés

Caution solidaire de FILISSITI

Caution solidaire et divise de la Société FILISSITI, au profit de la banque EDEL, en garantie de remboursement d'un emprunt de 10 000 000€, plus intérêts, commissions, frais et accessoires.

Montant de la caution **800 000.00 €**

Caution solidaire et divise de la Société FILISSITI, au profit de la banque CREDIT AGRICOLE, en garantie de remboursement d'un emprunt de 2 100 000€, plus intérêts, commissions, frais et accessoires.

Montant de la caution **189 000.00 €**

Caution solidaire et divise de la Société FILISSITI, au profit de la banque CIC, en garantie de remboursement d'un emprunt dont le CRD au 31/12/2021 est de 2 500 k€ à échéance 28/02/2033.

Montant de la caution **200 000.00 €**

Caution solidaire et divise de la Société FILISSITI, au profit de la banque CREDIT AGRICOLE, en garantie de remboursement d'un emprunt de 1 500 000€, plus intérêts, commissions, frais et accessoires.

Montant de la caution **96 000.00 €**

Caution solidaire et divise de la Société FILISSITI, au profit de la banque ARKEA, en garantie de remboursement d'un emprunt de 3 000 000€, plus intérêts, commissions, frais et accessoires.

Montant de la caution **240 000.00 €**

Caution solidaire et divise de la Société FILISSITI, au profit de la banque CAISSE D EPARGNE, en garantie de remboursement d'un emprunt de 2 800 000€, plus intérêts, commissions, frais et accessoires.

Montant de la caution **224 000.00 €**

Caution solidaire de WATTRELOS DISTRIBUTION

Caution solidaire et divise de la Société WATTRELOS DISTRIBUTION, au profit de la banque BPI, en garantie de remboursement d'un emprunt de 500 000€.

Caution à hauteur de 8%

Montant de la caution **40 000.00 €**

Caution solidaire et divise de la Société WATTRELOS DISTRIBUTION, au profit de la banque BPI, en garantie de remboursement d'un emprunt de 820 000€.

Caution à hauteur de 8%

Montant de la caution **65 600.00 €**

Caution solidaire et divise de la Société WATTRELOS DISTRIBUTION, au profit de la banque CREDIT

Engagements donnés

AGRICOLE, en garantie de remboursement d'un emprunt de 560 000€.
Caution à hauteur de 8%

Montant de la caution **50 400.00 €**

Caution solidaire et divise de la Société WATTRELOS DISTRIBUTION, au profit de la banque CIC, en garantie de remboursement d'un emprunt dont le CRD au 31/12/2021 est de 667 k€ à échéance 28/02/2033.

Montant de la caution **53 360.00 €**

Caution Solidaire en garantie d'une avance en compte courant d'associé d'un montant de 1 734 000 €, contractée par la société WATTRELOS DISTRIBUTION auprès de la société DOUAI DISTRIBUTION.

Montant de la caution **157 987.00 €**

Caution solidaire en garantie d'un emprunt obligataire d'un montant de 3 270 000 € contracté par la société WATTRELOS DISTRIBUTION auprès de la société FACADIS.

Montant de la caution **327 000.00 €**

Caution solidaire et divise de la Société WATTRELOS DISTRIBUTION, au profit de la banque EDEL, en garantie de remboursement d'un emprunt de 1 030 000€.

Montant de la caution **41 200.00 €**

Caution solidaire et divise de la Société WATTRELOS DISTRIBUTION, au profit de la banque EDEL, en garantie de remboursement d'un emprunt de 500 000€.

Montant de la caution **20 000€**

Caution solidaire et divise de la Société WATTRELOS DISTRIBUTION, au profit de la banque EDEL, en garantie de remboursement d'un emprunt de 1 500 000 €.

Montant de la caution **60 000 €**

Caution solidaire de TILLOY EXPANSION

Caution solidaire et divise de la Société TILLOY EXPANSION, au profit de la banque EDEL, en garantie de remboursement d'un emprunt de 4 000 000€.

Montant de la caution **800 000.00 €**

Caution solidaire et divise de la Société TILLOY EXPANSION, au profit de la banque EDEL, en garantie de remboursement d'un emprunt de 4 000 000 €

Engagements donnés

Montant de la caution **142 857.00 €**

Caution solidaire et divise de la Société TILLOY EXPANSION , au profit de la banque Caisse d'épargne, en garantie de remboursement d'un emprunt de 5 400 000 €

Montant de la caution **103 846.00 €**

Caution solidaire de FINANCIERE DIMITRI

Caution solidaire et divise de la Société FINANCIERE DIMITRI, au profit de la banque CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE, en garantie de remboursement d'un emprunt

Montant de la caution **970 200.00 €**

Caution solidaire et divise de la Société FINANCIERE DIMITRI , au profit de la banque BPI, en garantie de remboursement d'un emprunt

Montant de la caution **970 000.00 €**

Caution solidaire de SARL COME QUATRE

Caution solidaire et divise de la Société COME QUATRE, au profit de la banque EDEL, en garantie de remboursement d'un emprunt.

Montant de la caution **20 000.00 €**

Caution divise et solidaire de la Société COME QUATRE au profit du CRCAM NORD DE FRANCE pour garantir l'engagement suivant accordé par cette dernière.

"Caution solidaire du CRCAM NORD DE France à concurrence de 155 650 euros pour garantir à l'égard de ses propres clients le remboursement des fonds reçus au titre des prestations énumérées à l'article 1 de la loi n°92-645 du 13 juillet 1992 et de la délivrance de prestations de substitution, la présente caution incluant les frais de rapatriement éventuels A partir du 8 juillet 2010 et sans limitation de durée"

Montant de la caution : **155 650.00 €**

Caution divise et solidaire de la Société COME QUATRE, au profit de la banque EDEL, en garantie de remboursement d'un crédit.

Montant de la caution : **10 000.00 €**

Caution solidaire de SCI TILLOY LILLE SUD

Caution solidaire et divise de la Société SCI TILLOY LILLE SUD, au profit de la banque EDEL, en garantie d'une signature d'un crédit-bail à hauteur de 5 000 000 €, plus exécution de toutes les clauses.

Montant de la caution **384 500.00 €**

Engagements donnés

Caution solidaire de SARL TILLOY

Caution solidaire et divise de la Société SARL TILLOY, au profit de la banque CIC NORD OUEST, en garantie d'une ouverture de crédit de 4 000 000 €, plus exécution de toutes les clauses.

Montant de la caution

74 074.00 €

Lettre de confort au profit d'un créancier de la société AUTO-COME

La lettre de confort prévoira notamment :

- que la SAS AMANDIS s'engage à conserver la participation de 100 % dans le capital de la SAS AUTO-COME, aussi longtemps que notre filiale sera liée à la société OVERLEASE au titre des contrats de location longue durée ;
- la ferme intention de la SAS AMANDIS de se substituer à AUTO-COME, en cas de besoin, à concurrence d'un montant de 207 000 € (deux cent sept mille euros).

Caution solidaire de SAS ADREYDIS

Caution solidaire et divise de la Société SAS ADREYDIS, au profit de la banque Crédit Agricole Nord de France, en garantie d'un concours bancaire de 10 925 000 €, plus exécution de toutes les clauses.

Montant de la caution

1 201 750.00 €

Caution solidaire et divise de la Société SAS ADREYDIS, au profit de la banque CIC Nord Ouest, en garantie d'un concours bancaire de 10 925 000 €, plus exécution de toutes les clauses.

Montant de la caution

1 201 750.00 €

Caution solidaire de SAS FLANDREDIS

Caution solidaire et divise de la Société SAS FLANDREDIS, au profit de la banque Crédit Agricole Nord de France, en garantie d'un concours bancaire de 604 000 €, plus exécution de toutes les clauses.

Montant de la caution

66 440.00 €

Caution solidaire SAS AZURYELD

Caution solidaire et divise de la Société SAS AZURYELD, au profit de Monsieur et Madame Gonzague DETAVERNIER, en garantie d'un prêt de 853 000 €, plus exécution de toutes les clauses.

Montant de la caution

93 830.00 €

Caution solidaire de SAS STELI

Caution solidaire et divise de la Société SAS STELI, au profit du crédit Agricole Nord de France, en garantie d'un concours bancaire de 11 900 000 €, plus exécution de toutes les clauses.

Engagements donnés

Montant de la caution

1 309 000.00 €

Caution solidaire et divise de la Société SAS STELI, au profit BPI FRANCE, en garantie d'un concours bancaire de 8 927 000 €, plus exécution de toutes les clauses.

Montant de la caution

981 090.00 €

Caution solidaire et divise de la Société SAS STELI, au profit Banque CIC Nord Ouest, en garantie d'un concours bancaire de 8 919 000 €, plus exécution de toutes les clauses.

Montant de la caution

981 090.00 €

Participation dans la Sarl Come Quatre

dont le Siège est à
Centre E. LECLERC MONT DES BRUYERES
ROCADE NORD
59230 ST AMAND LES EAUX

- CAPITAL	35 000
- RESERVE LEGALE	3 500
- REPORT A NOUVEAU avant affectation du résultat	0
- AUTRES RESERVES	147 530
- RESERVES REGLEMENTEES + value à long terme	0
- QUOTE PART DU CAPITAL DETENUE (en %)	100%
- VALEUR D'INVENTAIRE DES TITRES DETENUS	260 000
- CHIFFRE D'AFFAIRES DU DERNIER EXERCICE H.T.	3 374 702
- BENEFICE DU DERNIER EXERCICE AU 29/02/2024	501 933
- DEPOT DE GARANTIE RECU	/
- DIVIDENDES ENCAISSES PAR LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE	500 000
- Caution solidaire de la SAS Amandis au profit de la banque EDEL	185 000
- Observations : date de clôture 29 FEVRIER 2024	

Participation dans la Sarl Auto come

Monts des bruyeres 59230 SAINT AMAND LES EAUX

- CAPITAL	50 000
- RESERVE LEGALE	5 000
- REPORT A NOUVEAU avant affectation du résultat	- 124 728
- AUTRES RESERVES	71 121
- QUOTE PART DU CAPITAL DETENUE (en %)	100 %
- VALEUR D'INVENTAIRE DES TITRES DETENUS	800 000
- CHIFFRE D'AFFAIRES DU DERNIER EXERCICE H.T.	2 528 406
- BENEFICE DU DERNIER EXERCICE AU 29/02/2024	- 9379
- DIVIDENDES ENCAISSES PAR LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE	/
- TOTAL DES AVANCES FAITES A LA SAS AMANDIS AU 29/02/2024	128 004
- TAUX DES INTERETS	5.81%
- INTERETS	7 171

- Observations : date de clôture 29 Février 2024

Participation dans la Sci Monts des Bruyères

CAPITAL	2 000 €
RESERVES AVANT AFFECTATION DU RESULTAT	0 €
REPORT A NOUVEAU DEBITEUR AVANT AFFECTATION DU RESULTAT	10 540 €
QUOTE PART DU CAPITAL DETENUE (en %)	99.95 %
VALEUR D'INVENTAIRE DES TITRES DETENUS	11 624 003 €
CHIFFRE D'AFFAIRES DU DERNIER EXERCICE HT	1 557 051 €
RESULTAT DU DERNIER EXERCICE - BENEFICE	662 536 €
DIVIDENDES ENCAISSES PAR LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE	660 000 €
TOTAL DES AVANCES FAITES A LA SCI MONT DES BRUYERES	2 322 739 €

OBSERVATIONS : Clotûre le 31 décembre 2023

Participation dans la Sarl Horus

dont le Siège est à
Centre E.LECLERC MONT DES BRUYERES
ROCADE NORD
59230 ST AMAND LES EAUX

- CAPITAL	50 000
- RESERVE LEGALE	5 000
- REPORT A NOUVEAU avant affectation du résultat	0
- AUTRES RESERVES	269 692
- RESERVES REGLEMENTEES + value à long terme	
- QUOTE PART DU CAPITAL DETENUE (en %)	100%
- VALEUR D'INVENTAIRE DES TITRES DETENUS	150 000
- CHIFFRE D'AFFAIRES DU DERNIER EXERCICE H.T.	981 726
- BENEFICE DU DERNIER EXERCICE AU 29/02/2024	106 202
- DEPOT DE GARANTIE RECU	/
- DIVIDENDES ENCAISSES PAR LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE	/
- TOTAL DES AVANCES FAITES A LA SARL HORUS AU 29/02/2024	186 322
-TAUX DES INTERETS AU 29/02/2024	5.81 %
- MONTANT DES INTERETS AU 29/02/2024	23 003

- Observations : date de clôture 29 FEVRIER 2024

Intégration fiscale

La société SAS AMANDIS est la fille d'un groupe ayant opté pour l'application des dispositions relatives à l'intégration fiscale.

1. Périmètre d'intégration

Le périmètre d'intégration est composé des sociétés suivantes :

- SAS AMANDIS
- SAS ELMADIS

2. Modalités de répartition de l'impôt sur les sociétés assis sur le résultat d'ensemble du groupe

Les filiales constatent leurs charges d'impôt comme si elles étaient imposées séparément. La société mère enregistre dans ses charges ou produits la différence entre la dette d'impôt du groupe et le cumul des charges d'impôt comptabilisées par ses filiales.

3. Différence entre l'impôt comptabilisé et l'impôt pour le paiement duquel l'entreprise est solidaire

Néant

4. Différence entre l'impôt comptabilisé et l'impôt qui aurait été supporté en l'absence d'intégration fiscale

Néant

5. Déficit reportable

Le déficit reportable remonte au niveau de la société mère "Tête de groupe".

6. Impositions et déficits éventuellement restituables en cas de sortie de la filiale dans le délai de cinq ans

Néant

Etats financiers au 29/02/2024

INFORMATIONS SUR BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 29/02/2024
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	502 544		5 896		508 440	
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	502 544		5 896		508 440	
CORPORELLES	Terrains	244 421		2 477 692		2 722 112	
	Constructions sur sol propre	2 284 679		35 844 359		38 129 037	
	sur sol d'autrui						
	instal. agencement aménagement	7 677 155				7 677 155	
	Instal technique, matériel outillage industriels	11 309 185		477 413	33 000	11 753 599	
	Instal., agencement, aménagement divers	144 685		7 500		152 185	
	Matériel de transport	10 047				10 047	
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	2 000 956		39 553		2 040 509	
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		23 671 127		38 846 517	33 000	62 484 644	
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	29 311 190		11 900 198	27 195 695	14 015 693	
	Autres titres immobilisés	960 864		684	871	960 678	
	Prêts et autres immobilisations financières	1 037 511		70 693	831 251	276 953	
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES		31 309 564		11 971 576	28 027 817	15 253 324
TOTAL		55 483 236		50 823 988	28 060 817	78 246 407	

Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 29/02/2024
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	180 004	17 146		197 150
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	180 004	17 146		197 150
CORPORELLES				
Terrains	27 165	487		27 652
Constructions sur sol propre	11 923 900	2 117 291		14 041 190
sur sol d'autrui	4 346 868	490 607		4 837 475
instal. agencement aménagement	80 794	8 581		89 375
Instal technique, matériel outillage industriels	9 167 380	572 020	9 041	9 730 360
Autres Instal., agencement, aménagement divers	115 909	10 719		126 628
Matériel de transport	10 047			10 047
Matériel de bureau, mobilier	1 707 731	108 748		1 816 479
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	27 379 794	3 308 452	9 041	30 679 206
TOTAL	27 559 798	3 325 598	9 041	30 876 355

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	29/02/2024
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges		15 911		15 911
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		15 911		15 911
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières	109 568			109 568
		8 342			8 342
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	69 225	116 602	69 225	116 602
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	187 135	116 602	69 225	234 512
TOTAL GENERAL		187 135	132 513	69 225	250 423
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			132 513	69 225	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Produits constatés d'avance

	29/02/2024	28/02/2023	Variations %
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION	2 741	16 001	(13 261) -82,87
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL	2 741	16 001	(13 261) -82,87

Produits à recevoir

	29/02/2024	28/02/2023	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières	160 000	174 349	(14 349)	-8,23
Autres créances clients	9 648		9 648	
Autres créances	7 005 449	4 832 567	2 172 881	44,96
TOTAL	7 175 096	5 006 916	2 168 180	43,30

Charges à payer

	29/02/2024	28/02/2023	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	64 157	66 181	(2 024)	-3,06
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 525 595	1 689 761	(164 166)	-9,72
Dettes fiscales et sociales	3 202 167	2 933 759	268 407	9,15
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes	132 890	42 538	90 352	212,40
TOTAL	4 924 809	4 732 240	192 569	4,07

Charges constatées d'avance

	29/02/2024	28/02/2023	Variations	%
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	499 591	840 186	(340 595)	-40,54
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES	229 944	152 952	76 991	50,34
TOTAL	729 535	993 138	(263 603)	-26,54

Créances et Dettes

		29/02/2024	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations	40 000	40 000	
	Prêts	244 178	244 178	
	Autres immobilisations financières	32 775	32 775	
	Clients douteux ou litigieux	5 723	5 723	
	Autres créances clients	436 474	436 474	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	42 642	42 642	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	247 195	247 195	
	Taxes sur la valeur ajoutée	282 680	282 680	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	113	113	
	Groupe et associés	2 599 577	2 599 577	
	Débiteurs divers	7 087 864	7 087 864	
	Charges constatées d'avances	729 535	729 535	
	TOTAL DES CREANCES	11 748 756	11 748 756	
Prêts accordés en cours d'exercice		6 441		
Remboursements obtenus en cours d'exercice		19 399		
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		29/02/2024	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	7 382	7 382		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	32 298 687	7 282 563	12 960 350	12 055 774
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	10 403 633	10 403 633		
	Personnel et comptes rattachés	1 817 828	1 817 828		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 053 670	1 053 670		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	136 707	136 707		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	870 864	870 864		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	17	17		
	Groupe et associés	2 029 380	2 029 380		
	Autres dettes	742 561	742 561		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	2 741	2 741		
	TOTAL DES DETTES	49 363 471	24 347 346	12 960 350	12 055 774
Emprunts souscrits en cours d'exercice		3 500 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice		5 106 431			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Produits et Charges exceptionnels

29/02/2024

Total des produits exceptionnels		1 505
PRODUITS EXCEPTIONNELS DE GESTION		303
Rentrees sur creances amorties	34	
Produits exception exercices ant	270	
PRODUITS EXCEPTIONNELS EN CAPITAL		1 202
Prod/cessions immo financiere	1 202	
Total des charges exceptionnelles		291 035
CHARGES EXCEPTIONNELLES DE GESTION		24 873
Indemnités Litige Prudhommal	18 861	
Franchises vetustes sinistres	3 651	
Charges except exercices anterieurs	2 361	
CHARGES EXCEPTIONNELLES EN CAPITAL		266 162
Vnc immos corporelles	23 959	
Vnc immos financieres	190	
charges exceptionnelles diverses	242 013	
Résultat exceptionnel		(289 529)

AMANDIS
SAS au capital de 40 000 €
Centre Leclerc Monts des Bruyères – Rocade Nord
59230 SAINT AMAND LES EAUX
RCS VALENCIENNES B 387 580 541

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 21 JUIN 2024

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 29 FEVRIER 2024

RESOLUTION PROPOSEE ET ADOPTEE A L'UNANIMITE

L'Assemblée Générale approuve la proposition de répartition des résultats qui lui a été présentée et, en conséquence, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, savoir : **2 674 764.32 euros**

comme suit :

<i>↳ Distribution de dividendes :</i>	2 100 000.00 euros
<i>↳ Réserves facultatives :</i>	574 764.32 euros
TOTAL :	2 674 764.32 euros

Le dividende global, à répartir entre les 2 500 actions composant le capital social, sera ainsi fixé à 840 € (huit cent quarante euros) par action.

Le dividende sera mis en paiement à compter du 1^{ER} juillet 2024.

L'Assemblée reconnaît avoir été informée que, suite à la Loi de Finances pour 2018 :

- *les revenus de capitaux mobiliers, perçus par des personnes physiques à compter du 1^{ER} Janvier 2018, sont en principe soumis à un prélèvement forfaitaire unique non libératoire (PFU, également appelé « flat tax ») de 12,8 % pour l'impôt sur le revenu auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,2 %, portant ainsi l'imposition globale à 30 % ;*
- *par dérogation au PFU de 12,8 %, les contribuables peuvent opter pour une imposition de leurs revenus de capitaux mobiliers au barème progressif de l'impôt sur le revenu. L'option est globale et porte sur l'ensemble des revenus entrant dans le champ d'application du PFU. Elle est exercée chaque année lors du dépôt de la déclaration de revenus. En cas d'option pour le barème, l'impôt définitif sur les dividendes sera calculé après application de l'abattement de 40 % sur le montant brut prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts.*

Il est précisé que les dividendes qui ont été mis en distribution au titre des trois exercices précédents ont été de :

Exercices clos le	Dates AG	Nombres d'actions	Dividendes éligibles à l'abattement	Dividendes non éligibles à l'abattement
28/02/2021	26/08/2021	2.500	956 847.79 €	/
28/02/2022	24/06/2022	2.500	1 200 000.00 €	/
28/02/2023	30/06/2023	2.500	1 600 000.00 €	/

« COPIE CERTIFIEE CONFORME »

MONSIEUR MIKAËL LECROQ
PRESIDENT

AMANDIS

Société par Actions Simplifiée
au capital de 40 000 €

Siège social : Mont des Bruyères Rocade Nord
59230 SAINT AMAND LES EAUX

SIRET : 387 580 541 00028
APE : 4711 F

**RAPPORT du COMMISSAIRE aux COMPTES
sur les COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 29 FEVRIER 2024

COPIE CERTIFIEE
CONFORME

M. Mikaël DECROQ, Président

VDB

S.A.S. D'EXPERTISE COMPTABLE
ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

15, Avenue Paul Claudel - 80480 DURY

Tel : 03 22 53 45 00

E-mail : vdb@vdbassociates.fr

www.vdbassociates.fr

Capital social de 250 000 €

R.C.S. Amiens B 581 720 729

N° TVA : FR 85581720729

Aux Associés de la Société AMANDIS,

I/ OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 24/06/2022, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS AMANDIS relatifs à l'exercice clos le 29/02/2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de l'exercice.

II/ FONDEMENT DE L'OPINION

2.1 - Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

2.2 - Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/03/2023 à la date d'émission de notre rapport.

III/ JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et n'appellent pas de commentaire particulier.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV/ VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Comité Directeur et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du code de commerce.

V/ RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Comité Directeur.

VI/ RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

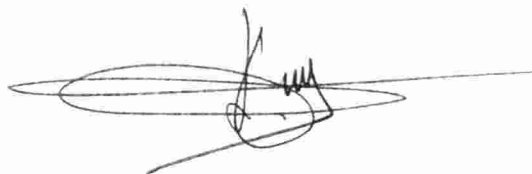
Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à DURY, le 17 juin 2024

VDB ET ASSOCIES
COMMISSAIRE AUX COMPTES
Représenté par
Rachid AISSAOUI,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Rachid Aissaoui', is written over a horizontal line. The signature is stylized with loops and a long horizontal stroke extending to the right.

DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES

DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que les circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue s'ils reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

SAS AMANDIS

SAS au Capital de €. 40 000,00

MONT DES BRUYERES
ROCADE NORD
59230 ST AMAND LES EAUX

ETATS FINANCIERS AU 29/02/2024



Société Anonyme d'Expertise Comptable
Inscrite aux Tableaux de l'Ordre du Grand Est et de Bourgogne Franche-Comté
Capital : 120 000 Euros
RCS : MULHOUSE B 307 111 682

MUBEX MULHOUSE
12, rue de Pologne
68170 RIXHEIM
Tél : 03 89 44 41 12

SAS VDB et Associés
Commissaire aux Comptes

MUBEX BELFORT
16, Avenue Jean Jaurès
90000 BELFORT
Tél : 03 84 28 11 44

experts-comptables@mubex.com
www.mubex.fr

Etats financiers au 29/02/2024

BILAN

Bilan Actif

		29/02/2024			28/02/2023
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	212 214,22	197 149,91	15 064,31	26 314,79
	Fonds commercial (1)	296 225,51		296 225,51	296 225,51
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	2 722 112,38	137 219,77	2 584 892,61	217 255,30
	Constructions	45 806 192,33	18 968 040,14	26 838 152,19	5 375 579,86
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	11 753 598,61	9 730 359,57	2 023 239,04	2 141 805,13
	Autres immobilisations corporelles	2 202 740,39	1 953 154,10	249 586,29	322 000,71
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	13 975 692,86		13 975 692,86	29 271 189,86
	Créances rattachées à des participations	40 000,00		40 000,00	40 000,00
	Autres titres immobilisés	960 677,61		960 677,61	960 863,84
	Prêts	244 178,04	8 341,97	235 836,07	248 794,06
	Autres immobilisations financières	32 775,18		32 775,18	780 374,72
TOTAL (II)		78 246 407,13	30 994 265,46	47 252 141,67	39 680 403,78
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	10 403 051,88		10 403 051,88	9 163 414,58
	Avances et Acomptes versés sur commandes	195 117,12		195 117,12	234 143,91
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	442 197,20	116 601,85	325 595,35	157 436,41
	Autres créances	10 260 071,00		10 260 071,00	7 290 575,12
	Capital souscrit appelé, non versé				
COMPTES DE REGULARISATION	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	3,13		3,13	3,02
	DISPONIBILITES	2 061 214,81		2 061 214,81	4 906 557,73
	Charges constatées d'avance	729 534,53		729 534,53	993 138,02
	TOTAL (III)	24 091 189,67	116 601,85	23 974 587,82	22 745 268,79
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		102 337 596,80	31 110 867,31	71 226 729,49	62 425 672,57
(1) dont droits au bail				20 000,00	20 000,00
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an				308 611,25	1 069 168,78
(3) dont créances à plus d'un an					

Bilan Passif

		29/02/2024	28/02/2023
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	40 000,00	40 000,00
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	10 972 867,07	
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	4 000,00	4 000,00
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	8 145 228,67	7 297 380,93
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	2 674 764,32	2 447 847,74
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	21 836 860,06	9 789 228,67
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques	15 910,70	
	Provisions pour charges		
	Total des provisions	15 910,70	
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	32 306 069,12	36 472 593,13
	Emprunts et dettes financières divers		5,00
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	10 488,16	11 241,17
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 403 632,67	9 823 888,36
	Dettes fiscales et sociales	3 879 069,80	3 640 294,82
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	16,50	4 888,21
	Autres dettes	2 771 941,86	2 667 532,01
	Produits constatés d'avance (1)	2 740,62	16 001,20
	Total des dettes	49 373 958,73	52 636 443,90
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	71 226 729,49	62 425 672,57
	Total du bilan en centimes	71 226 729,49	62 425 672,57
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	24 347 346,43	24 479 279,73
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	7 381,93	4 507 657,25

Etats financiers au 29/02/2024

COMPTE DE RESULTAT

Compte de Résultat 1/2

		29/02/2024		28/02/2023	
		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	144 216 589,84		144 216 589,84	134 591 177,68
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	3 809 881,21		3 809 881,21	2 724 493,62
	Montant net du chiffre d'affaires	148 026 471,05		148 026 471,05	137 315 671,30
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			175 893,86	96 432,40
	Autres produits			132 230,42	429 090,21
	Total des produits d'exploitation (1)			148 334 595,33	137 841 193,91
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			113 690 200,34	106 569 188,23
	Variation de stock			(1 239 637,30)	(713 723,12)
	Achats de matières et autres approvisionnements			634 789,09	591 456,22
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			11 404 245,95	13 190 117,34
	Impôts, taxes et versements assimilés			1 657 643,57	1 816 978,89
	Salaires et traitements			11 259 963,28	10 574 579,16
	Charges sociales du personnel			3 671 690,37	3 422 638,95
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			3 325 598,38	1 496 856,15
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations			116 601,85	69 225,00
- sur actif circulant					
Dotations aux provisions			15 910,70		
Autres charges			177 700,02	141 373,76	
Total des charges d'exploitation (2)			144 714 706,25	137 158 690,58	
RESULTAT D'EXPLOITATION			3 619 889,08	682 503,33	

Compte de Résultat

2/2

		29/02/2024	28/02/2023
RESULTAT D'EXPLOITATION		3 619 889,08	682 503,33
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)	1 169 325,87	2 140 802,47
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)	(10 748,48)	1,40
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	78 115,51	73 276,83
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	118 141,93	
Total des produits financiers		1 354 834,83	2 214 080,70
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	852 444,11	627 827,15
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		852 444,11	627 827,15
RESULTAT FINANCIER		502 390,72	1 586 253,55
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		4 122 279,80	2 268 756,88
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	303,31	140 923,99
	Sur opérations en capital	1 202,00	5 949,81
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels	1 505,31	146 873,80
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	24 872,69	185 502,44
	Sur opérations en capital	266 162,10	3 189,50
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles	291 034,79	188 691,94
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(289 529,48)	(41 818,14)
PARTICIPATION DES SALAIRES		422 165,00	42 421,00
IMPOTS SUR LES BENEFICES		735 821,00	(263 330,00)
TOTAL DES PRODUITS		149 690 935,47	140 202 148,41
TOTAL DES CHARGES		147 016 171,15	137 754 300,67
RESULTAT DE L'EXERCICE		2 674 764,32	2 447 847,74
Résultat de l'exercice en centimes		2 674 764,32	2 447 847,74
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(3) dont produits concernant les entreprises liées		77 959,47	66 078,00
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées		127 280,00	42 538,00

Etats financiers au 29/02/2024

ANNEXE

Règles et Méthodes Comptables

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables générales d'établissement et de présentation des comptes annuels, dans le respect du principe de prudence et des hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du Code de Commerce et du Plan Comptable Général 2024 (PCG 2024).

Le PCG 2024 correspond au règlement ANC n°2014-03 du 05 juin 2014 modifié des règlements publiés depuis cette date.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Principales méthodes utilisées - Changements de méthode

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Fonds de commerce et droit au bail :

En application des dispositions du règlement ANC (Autorité des Normes Comptables) n°2015-06 sur les actifs incorporels, des tests de dépréciation ont été menés afin de s'assurer de la nécessité ou non de déprécier le fonds de commerce : aucune dépréciation n'a été détectée sur la valeur de ce fonds de commerce en raison du fait que sa valeur actuelle est supérieure à sa valeur nette comptable.

Aucune provision pour dépréciation n'a été constatée au cours de l'exercice pour ce poste.

Les logiciels figurant à l'actif font l'objet d'un amortissement linéaire sur 12 mois.

Aucune provision pour dépréciation n'a été constatée au cours de l'exercice pour ce poste.

Durée des amortissements :

Logiciels informatiques	1 à 5 ans,
Licences	1 ans,

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Aucun changement notable de méthode ni changement d'estimation n'est intervenu au cours de l'exercice en ce qui concerne ce poste.

Méthode de traitement des immobilisations :

Règles et Méthodes Comptables

Les immobilisations corporelles sont évaluées soit :

- à leur coût d'acquisition : prix d'achat et frais directement attribuables engagés pour la mise en état de fonctionnement de l'immobilisation, incluant ou non certains frais accessoires d'acquisition des immobilisations selon l'option retenue ci-après ;
- à leur coût de production.

Les amortissements pratiqués sont calculés sur la durée d'utilisation propre à l'entreprise et à chaque immobilisation corporelle.

La base amortissable ne tient compte d'aucune valeur résiduelle, du fait de la nature des immobilisations.

Enfin, les immobilisations corporelles n'ont fait l'objet d'aucune dépréciation au cours de l'exercice.

Les immobilisations corporelles font l'objet d'un amortissement linéaire selon la durée d'utilisation suivante :

Durée des amortissements :

Constructions, Batiments	10 à 25 ans,
Installations générales, agencements, aménagements des constructions	3 à 20 ans,
Installations techniques, matériels et outillages industriels	4 à 15 ans,
Matériel de transport	5 à 8 ans,
Matériel de bureau et informatique	1 à 5 ans,
Mobilier	4 à 10 ans,

PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES

La valeur brute est constituée par le coût d'achat incluant ou non certains frais accessoires d'acquisition des immobilisations selon l'option retenue ci-après. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués au coût d'achat net de toutes ristournes au jour de l'inventaire éventuellement ramené au cours du jour si celui-ci est inférieur.

PRECISIONS SUR CERTAINES OPTIONS DE COMPTABILISATION

Frais d'établissement : la société a opté pour la méthode préférentielle de comptabilisation de ces dépenses en charges.

Règles et Méthodes Comptables

Frais de développement : la société n'a pas opté pour la méthode préférentielle d'activation de ces dépenses sous certaines conditions ; ces dépenses sont donc comptabilisées en charges.

Frais accessoires d'acquisition des immobilisations (droits de mutation, honoraires d'acquisition ou commissions et frais d'actes) :

- **Immobilisations incorporelles** : La société a opté pour la comptabilisation de ces frais en charges ; ces dépenses ne sont donc pas incorporées dans le coût d'entrée des immobilisations concernées

- **Immobilisations corporelles** : La société a opté pour la comptabilisation de ces frais en charges ; ces dépenses ne sont donc pas incorporées dans le coût d'entrée des immobilisations concernées

- **Immobilisations financières** :

-> Titres de participations : La société n'a pas opté pour la comptabilisation de ces frais en charges ; ces dépenses sont donc pas incorporées dans le coût d'entrée des immobilisations concernées

-> Autres titres : La société a opté pour la comptabilisation de ces frais en charges ; ces dépenses ne sont donc pas incorporées dans le coût d'entrée des immobilisations concernées

Coût des emprunts : la société n'a pas opté pour l'incorporation de ces dépenses dans le coût de production des immobilisations ou des stocks ; ces dépenses sont donc comptabilisées en charges.

Composants de 2^{ème} catégorie : la société n'a pas opté pour l'identification de cette catégorie de composants (gros entretien et grandes révisions inscrits dans un programme pluriannuel) ; le cas échéant une provision pour grandes révisions a été constituée.

AUTRES RISQUES ET CHARGES

Par plusieurs arrêts du 13 septembre 2023, la Cour de cassation a mis en conformité le droit français avec le droit européen en matière de congés payés, en posant pour principe que les salariés en arrêt maladie continuent d'acquérir des congés payés pendant leur arrêt de travail et en levant la limite d'acquisition d'un an pour les salariés en arrêt à la suite d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle.

Un nouvel arrêt de la CJUE du 9 novembre 2023 ne change pas la donne issue des arrêts de la Cour de cassation du 13 septembre 2023. Dans l'attente de précisions administratives et/ou de dispositions législatives permettant de préciser notamment la durée maximale de report au-delà de laquelle les droits seraient perdus, aucune provision n'a été constatée à ce titre dans les comptes de l'exercice

METHODE D'EVALUATION

Les créances et les dettes sont évaluées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation

Règles et Méthodes Comptables

des créances est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les disponibilités et concours bancaires courants sont également évalués d'après leurs valeurs nominales.

ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Les explications concernant ces engagements figurent dans la partie « Engagements hors bilan »

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Les comptes de l'exercice ont été impactés par les fortes tensions inflationnistes avec des conséquences sur l'évolution :

- Du chiffre d'affaires ;
- Des taux de marge commerciale ;
- Des frais de personnel ;
- Ainsi que des coûts de financement au poste "charges financières" du compte de résultat.

Les coûts de l'énergie au poste "charges externes" continuent d'augmenter de manière significative.

Lors de l'AGE du 30/08/2023 a été constatée la fusion par absorption de la société FAMAR SARL par la société absorbante AMANDIS SAS avec un effet rétroactif en date du 1^{er} mars 2023.

La différence entre la valeur nette des biens et droits apportés par la société FAMAR SARL et la valeur comptable des titres détenus dans la société AMANDIS SAS constitue un Boni de fusion de 11 091 009 €. Ce Boni de Fusion a été affecté aux capitaux propres (conformément à l'article 745-6 du PCG) pour 10 972 867 € et comptabilisé en produits financiers pour 118 142€.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

L'activité et les résultats du nouvel exercice sont susceptibles d'être impactés :

- par la hausse des prix des matières premières et de l'énergie ;
- par les fortes tensions inflationnistes, accentuées par le contexte international et géopolitique de 2024.

Engagements hors bilan

ENGAGEMENTS PRIS EN MATIERE DE RETRAITE

La société dépend de la convention collective N°3305 des activités de « Commerce de détail et de gros à prédominance alimentaire », qui prévoit le droit pour les salariés à des indemnités de fin de carrière et en définit les modalités d'application.

Aucun autre accord particulier ou non n'a été signé par l'entreprise et il n'existe pas d'engagements pris au profit des seuls dirigeants.

Les engagements actualisés relatifs aux avantages à long terme accordés aux salariés comprennent les indemnités de départ volontaire estimés en tenant compte d'une probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite.

Ces engagements sont évalués à **271 792 euros** à la clôture de l'exercice.

Les paramètres suivants ont été retenus pour évaluer les indemnités de fin de carrière au 29 février 2024 :

- Taux d'actualisation : 3.51 %
- Taux de charge retenu pour les salariés cadres : 35 %
- Taux de charge retenu pour les salariés non cadres : 30 %
- Turnover moyen et estimé selon l'âge et la catégorie socio-professionnelle des salariés
- Table de mortalité : Table de mortalité INSEE (2017-2019)

La méthode d'évaluation retenue est celle conforme aux dispositions de l'ancienne recommandation CNC n° 2003-R.01 fondée sur l'IAS 19 (version de mai 2002 correspondant à la méthode 1 de la Recommandation de l'ANC n° 2013-02 du 7 novembre 2013).

Les engagements de retraite ne font l'objet d'aucune provision comptable.

Dettes assorties de garanties

Emprunt long terme

Long terme CREDIT AGRICOLE
Valeur d'origine : € 4 500 000

- Nantissement du fonds de commerce

Montant à la clôture

120 614 €

Emprunt moyen terme

Moyen terme CIC Nord Ouest
Valeur d'origine : € 800 000

- aucune garantie

Montant à la clôture

0 €

Emprunt moyen terme

Moyen terme Crédit Agricole Nord de France
Valeur d'origine : € 400 000

- Nantissement du fonds de commerce

Montant à la clôture

65 792 €

Emprunt moyen terme

Moyen terme Crédit Agricole Nord de France
Valeur d'origine : € 1 000 000

- Nantissement du fonds de commerce

Montant à la clôture

502 128 €

Emprunt moyen terme

Moyen terme EDEL
Valeur d'origine : € 400 000

Dettes assorties de garanties

- Nantissement en huitième rang du fonds de commerce

Montant à la cloture

122 609 €

Emprunt moyen terme

Moyen terme CIC

Valeur d'origine : € 1 600 000

- Nantissement du fonds de commerce

Montant à la cloture

1.001 313 €

Emprunt moyen terme

Moyen terme CIC

Valeur d'origine : € 700 000

- Nantissement du fonds de commerce

Montant à la cloture

352 149 €

Emprunt moyen terme

Moyen terme EDEL

Valeur d'origine : € 1 000 000

- Aucune garantie

Montant à la cloture

573 653 €

Emprunt moyen terme

Moyen terme EDEL

Valeur d'origine : € 800 000

- Nantissement du fonds de commerce

Montant à la cloture

492 367 €

Emprunt moyen terme

Dettes assorties de garanties

Moyen terme EDEL

Valeur d'origine : € 300 000

- Aucune garantie

Montant à la cloture

183 143 €

Emprunt moyen terme

Moyen terme CIC

Valeur d'origine : € 2 000 000

- Privilège de prêteur de deniers (PPD)

Montant à la cloture

1.701 596 €

Emprunt moyen terme

Moyen terme CIC

Valeur d'origine : € 7 975 000

- Nantissement du fonds de commerce

Montant à la cloture

6.803 646 €

Emprunt moyen terme

Moyen terme LBP

Valeur d'origine : € 6 775 000

Nantissement du fonds de commerce

Montant à la cloture

5.780 850 €

Emprunt moyen terme

Moyen terme ARKEA

Valeur d'origine : € 6 350 000

Nantissement du fonds de commerce)

Montant à la cloture

5.339 773 €

Emprunt moyen terme

Moyen terme Crédit agricole

SAS VOS et AS
Commissaire aux Comptes

Dettes assorties de garanties

Valeur d'origine : € 2 000 000

Nantissement du fonds de commerce

Montant à la cloture

5.119 151 €

Emprunt moyen terme

Moyen terme Crédit Agricole

Valeur d'origine : 8.040 000 €

Durée de l'engagement des cautions 49 mois à compter de la date de signature soit jusqu'au 15 Mars 2012

Montant à la cloture

141 321 €

Emprunt moyen terme

Moyen terme Crédit Agricole

Valeur d'origine : 2.000 000 €

Nantissement de parts

Nantissement des 200 parts sociales de la SARL FAMAR

Mandat irrévocable d'hypothéquer

Mandat irrévocable d'hypothéquer l'ensemble immobilier à usage commercial sis à SAINT AMAND LES EAUX - lieuxdit "Mont des Bruyère" d'une contenance totale de 05ha 34 ares et 48 centiares ainsi qu'un parcelle de terrain sise à SAINT AMAND LES EAUX 553 Avenue Ernest Couteaux.

Délégation loyers sous forme de cession de créances (DAILLY)

L'Emprunteur s'engage à consentir en garantie du présent contrat de prêt la délégation de loyers sous forme de cession de créances professionnelles dans le cadre de loi DAILLY, sous 15 jours à compter de la signature des présentes.

Montant à la cloture

103 662 €

Emprunt moyen terme

Moyen terme EDEL

Valeur d'origine : 540 000 €

Mandat irrévocable d'hypothéquer l'ensemble immobilier à usage commercial sis Rocade Nord "Mont des Bruyère" à SAINT AMAND LES EAUX 553 cadastré section C n° 1825 à hauteur de 540 000 €.

Montant à la cloture

338 144 €

Engagements donnés

ENGAGEMENTS DE CAUTION

Caution en faveur de la Ste SODIDOUAI

Autorisation comité directeur 11/03/2010

Caution divise et solidaire de la Société SODIDOUAI, au profit de la BCME CENTRE OUEST, en garantie de remboursement d'un emprunt de 1 400 000 €
Caution à hauteur de 11,50%

Montant de la caution : **80 500.00 €**
- Caution non levée

Caution divise et solidaire de la Société SODIDOUAI, au profit d'ARKEA à échéance 30/08/2025.

Montant de la caution : (non communiquée)

Caution en faveur de la Ste DUNDIS

Caution divise et solidaire de la Société DUNDIS, au profit de la banque EDEL, en garantie d'une ouverture de crédit en compte courant d'un montant de 500 000 €.

Montant de la caution : **250 000.00 €**

Caution en faveur de la SAS Lassidis

- En date du 26 avril 2018

En garantie du remboursement d'un emprunt d'un montant de 800 000 € auprès du CREDIT AGRICOLE BRIE PICARDIE, remboursable en 10 ans, moyennant un taux d'intérêt fixe égal à 1,04 % l'an, et ce, à hauteur de 9 % soit 72 000 €, en principal, augmenté de tous intérêts, commissions, frais et accessoires afférents, et ce jusqu'au remboursement total du prêt.

Montant de la caution **72.000 €**

- Courrier LRAR envoyé le 22/01/2021 pour demande de main levée (pas de retour)

Caution en faveur de la SAS Sodibreuil

Caution solidaire de la Société SODIBREUIL, au profit de ARKEA, en garantie de remboursement d'un emprunt de 850 000 €.

Caution à hauteur de 13 %

Montant de la caution : **110 500.00 €**

- Courrier LRAR envoyé le 22/01/2021 pour demande de main levée (pas de retour)

Engagements donnés

Caution solidaire de la Société SODIBREUIL, au profit de BPI, en garantie de remboursement d'un emprunt de 3 560 000 €.

Montant de la caution : **462 800.00 €**

Caution solidaire et divise de la Société SODIBREUIL, au profit de la banque EDEL, en garantie de remboursement d'un crédit.

Montant de la caution : **65 000.00 €**

Caution divise et solidaire de la Société SODIBREUIL, au profit d'ARKEA à échéance 30/06/2026.

Montant de la caution :(non communiquée)

Caution divise et solidaire de la Société SODIBREUIL, au profit d'ARKEA à échéance 30/06/2026.

Montant de la caution :(non communiquée)

Caution divise et solidaire de la Société SODIBREUIL, au profit d'ARKEA à échéance 30/10/2027.

Montant de la caution :(non communiquée)

Caution divise et solidaire de la Société SODIBREUIL, au profit d'ARKEA à échéance 30/10/2027.

Montant de la caution :(non communiquée)

Caution en faveur de la SA VILMURIER

Autorisation comité directeur 30/10/2013

Caution solidaire et divise de la Société VILMURIER, au profit du CREDIT AGRICOLE BRIE PICARDIE, en garantie de remboursement d'un emprunt de 2 788 000 €.

Caution de 473 960 €

Montant de la caution : **473 960.00 €**

- Courrier LRAR envoyé le 22/01/2021 pour demande de main levée (pas de retour)

Caution solidaire et divise de la Société VILMURIER, au profit de BPIFRANCE FINANCEMENT, en garantie de remboursement d'un emprunt de 2 787 000 €.

Caution à hauteur de 20 %, soit 557 400 €

Montant de la caution : **557 400.00 €**

La durée de la caution est fixée, jusqu'à ce que la Société VILMURIER produise 3 exercices bénéficiaires consécutifs de 12 mois sans report à nouveau négatif, ni transfert de charges, avec une CAF consolidée

Engagements donnés

permettant de faire face aux échéances annuelles de remboursement en capital des prêts.

Caution en faveur de la SAS LICEHOLD

Autorisation comité directeur 21/11/2013

Caution solidaire et divisée de la Société LICEHOLD, au profit du CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE, en garantie de remboursement d'un emprunt de 2 860 000 €.

Montant de la caution : **543 400.00 €**

- Courrier LRAR envoyé le 22/01/2021 pour demande de main levée

Caution solidaire et divisée de la Société LICEHOLD, au profit du CREDIT COOPERATIF, en garantie de remboursement d'un emprunt de 2 247 142.87 €.

Montant de la caution : **543 400.00 €**

- Courrier LRAR envoyé le 22/01/2021 pour demande de main levée (pas de retour)

Caution en faveur de la SAS SDN EXPLOITATION

Caution solidaire et divisée de la Société SDN Exploitation, au profit de la banque EDEL, en garantie de remboursement d'un crédit.

Montant de la caution : **250 000.00 €**

Caution solidaire et divisée de la Société SDN Exploitation, au profit de la banque EDEL, en garantie de remboursement d'un crédit.

Montant de la caution : **625 000.00 €**

Caution en faveur de DIEPPEDIS

Caution solidaire et divisée de la Société DIEPPEDIS, au profit de la banque EDEL, en garantie de remboursement d'un emprunt de 2 000 000 €

Montant de la caution : **400 000.00 €**

Caution solidaire et divisée de la Société DIEPPEDIS, au profit de la banque EDEL, en garantie de remboursement d'un emprunt de 400 000 €

Montant de la caution : **80 000.00 €**

Caution solidaire et divisée de la Société DIEPPEDIS, au profit de la banque BRED, en garantie de remboursement d'un emprunt de 120 000 €

Montant de la caution : **28 800.00 €**

Caution solidaire et divisée de la Société DIEPPEDIS, au profit de la banque BRED, en garantie de

Engagements donnés

remboursement d'un emprunt de 270 000€.

Montant de la caution :

64 800.00 €

Caution solidaire et divise de la Société DIEPPEDIS, au profit de la banque EDEL, en garantie de remboursement d'un emprunt de 3 000 000€

Montant de la caution :

690 000.00 €

Caution solidaire et divise de la Société DIEPPEDIS, au profit de la banque ARKEA, en garantie de remboursement d'un emprunt dont le CRD au 31/12/21 est de 2.070k€

Montant de la caution : (non communiquée)

Caution solidaire et divise de la Société DIEPPEDIS, au profit de la banque EDEL, en garantie de remboursement d'un emprunt de 2 000 000€

Montant de la caution :

400 000.00 €

Caution solidaire et divise de la Société DIEPPEDIS, au profit de la banque EDEL, en garantie de remboursement d'un emprunt de 500 000€

Montant de la caution :

115 000.00 €

Caution en faveur de ROSENDAEL DISTRIBUTION

Caution solidaire et divise de la Société Rosendaël Distribution, au profit de la banque EDEL, en garantie de remboursement d'un emprunt de 500 000€

Montant de la caution :

250 000.00 €

Caution en faveur de SCI De La Borne

Caution solidaire et divise de la Société SCI De La Borne, au profit de la banque EDEL, en garantie de remboursement d'un crédit.

Montant de la caution :

102 000.00 €

Caution solidaire et divise de la Société SCI De La Borne, au profit de la banque BCME ROUEN, en garantie de remboursement d'un emprunt de 3 400 000 €.

Montant de la caution :

578 000.00 €

Autorisation du 23 novembre 2017

Caution solidaire et divise de la Société DE LA BORNE, au profit de la banque CREDIT COOPERATIF, en garantie de remboursement d'un emprunt de 700 000 €.

Engagements donnés

Montant de la caution :

350 000.00 €

Caution solidaire et divise de la SCI DE LA BORNE, au profit de la banque ARKEA, en garantie de remboursement d'un emprunt dont le CRD au 31/12/21 est de 1.055k€ à échéance 15/04/2026.

Montant de la caution :(non communiqué).

Caution solidaire et divise de la SCI DE LA BORNE, au profit de la banque ARKEA, en garantie de remboursement d'un emprunt dont le CRD au 31/12/21 est de 247 k€ à échéance 15/07/2026.

Montant de la caution :(non communiqué).

Caution solidaire et divise de la SCI DE LA BORNE, au profit de la banque ARKEA, en garantie de remboursement d'un emprunt dont le CRD au 31/12/21 est de 247 k€ à échéance 15/07/2026.

Montant de la caution :(non communiqué).

Caution solidaire et divise de la SCI DE LA BORNE, au profit de la banque EDEL, en garantie de remboursement d'un emprunt à échéance 15/02/2025.

Montant de la caution :(non communiquée).

Caution en faveur de FINANCIERE ETALONDES

Caution solidaire et divise de la Société FINANCIERE ETALONDES, au profit de la banque CIC Nord Ouest, en garantie de remboursement d'un crédit.

Montant de la caution :

104 125.00 €

Caution solidaire et divise de la Société FINANCIERE ETALONDES, au profit de la banque ARKEA, en garantie de remboursement d'un emprunt dont le CRD au 31/12/21 est de 947 k€ à échéance 10/10/2028.

Montant de la caution :(non communiquée).

Caution en faveur de SODICAROVI

Caution solidaire et divise de la Société SODICAROVI, au profit de la banque BPI, en garantie de remboursement d'un crédit.

Montant de la caution :

220 000.00 €

Caution solidaire et divise de la Société SODICAROVI, au profit de la banque ARKEA, en garantie de remboursement d'un emprunt à échéance 10/10/2028.

Engagements donnés

Montant de la caution :(non communiquée).

Caution en faveur de ETADIS

Caution solidaire et divise de la Société ETADIS, au profit de la banque CIC Nord Ouest, en garantie de remboursement d'un crédit.

Montant de la caution : **138 000.00 €**
Autorisation du 23 mars 2017

Caution solidaire et divise de la Société ETADIS, au profit de la banque LA BANQUE POSTALE, en garantie de remboursement d'un emprunt de 1 600 000 €.

Montant de la caution : **100 000.00 €**

Autorisation du 21 septembre 2017

Caution solidaire et divise de la Société ETADIS, au profit de la banque Postale, en garantie de remboursement d'un emprunt de 1 200 000 €.

Montant de la caution : **75 000.00 €**
En garantie d'un emprunt au profit de la banque CIC NORD OUEST.

Montant de la caution **104 125.00 €**

Caution solidaire et divise de la Société ETADIS au profit de la banque ARKEA BANQUE, en garantie de remboursement d'un emprunt de 833 000 €.

Montant de la caution **104 125.00 €**

Caution solidaire et divise de la Société ETADIS, au profit de la banque BPI, en garantie de remboursement d'un emprunt de 833 000 €.

Montant de la caution : **104 125.00 €**

Caution solidaire et divise de la Société ETADIS, au profit de la banque BPI.

Montant de la caution : **138 000.00 €**

Caution solidaire et divise de la Société ETADIS, au profit de la banque BANQUE POSTALE, en garantie de remboursement d'un emprunt de 965 000 €.

Montant de la caution : **120 625.00 €**

Caution solidaire et divise de la Société ETADIS, au profit de la banque ARKEA, en garantie de remboursement d'un emprunt dont le CRD au 31/12/2021 est de 337k€ à échéance 10/04/2026.

Montant de la caution :(non communiquée).

Caution en faveur de BAPAUME Distribution

Engagements donnés

Caution solidaire et divise de la Société BAPAUME Distribution, au profit de la banque EDEL, en garantie de remboursement d'un crédit.

Montant de la caution : **850 000.00 €**

Caution solidaire et divise de la Société BAPAUME, au profit de la banque EDEL, en garantie de remboursement d'un emprunt de 750 000 €.

Montant de la caution : **250 000.00 €**

Caution solidaire et divise de la Société BAPAUME, au profit de la banque EDEL, en garantie de remboursement d'un emprunt de 750 000 €.

Montant de la caution : **250 000.00 €**

Caution en faveur de AULNOYDIS

Caution solidaire et divise de la Société AULNOYDIS, au profit de la banque EDEL, en garantie de remboursement d'un crédit.

Montant de la caution : **334 000.00 €**

Caution solidaire et divise de la Société AULNOYDIS, au profit de la banque CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE, en garantie de remboursement d'un emprunt de 2 811 633.62€

Montant de la caution : **465 000.00 €**

Caution en faveur de EVACHATIM

Caution solidaire et divise de la Société EVACHATIM, au profit de la banque BPI FRANCE, en garantie de remboursement d'un emprunt de 9 072 000€.

Montant de la caution : **1 769 040.00 €**

Caution solidaire et divise de la Société EVACHATIM, au profit de la banque CREDIT COOPERATIF, en garantie de remboursement d'un emprunt de 6 041 952€.

Montant de la caution : **1 179 360.00 €**

Caution en faveur de ATTINDIS

Caution solidaire et divise de la Société ATTINDIS, au profit de la banque CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE, en garantie de remboursement d'un emprunt de 2 943 703.46€.

Montant de la caution : **682 500.00 €**

Autorisation du 27 avril 2017

Caution solidaire et divise de la Société ATTINDIS, au profit de la banque EDEL, en garantie de

Engagements donnés

remboursement d'un emprunt de 1 500 000 €.

Montant de la caution :

146 250.00 €

Autorisation du 27 septembre 2022

Cautiun solidaire et divise de la Société ATTINDIS, au profit de la banque CIC, en garantie de remboursement d'un emprunt de 2 600 000 €.

Montant de la caution :

312 000.00 €

Cautiun solidaire et divise de la Société ATTINDIS, au profit de la banque BPI, en garantie de remboursement d'un emprunt de 1 250 000 €.

Montant de la caution :

143 750.00 €

Cautiun en faveur de CORELISE

Cautiun solidaire et divise de la Société CORELISE, au profit de la banque CREDIT AGRICOLE BRIE PICARDIE, en garantie de remboursement d'un crédit.

Montant de la caution :

145 050.00 €

Cautiun solidaire et divise de la Société CORELISE, au profit de la banque CREDIT AGRICOLE BRIE PICARDIE, en garantie de remboursement d'un crédit.

Montant de la caution :

134 475.00 €

Cautiun solidaire et divise de la Société CORELISE, au profit de la banque BPIFRANCE, en garantie de remboursement d'un crédit.

Montant de la caution :

145 050.00 €

Cautiun solidaire et divise de la Société CORELISE, au profit de la banque BPI, en garantie de remboursement d'un emprunt de 1 200 000€.

Montant de la caution :

90 000.00 €

Cautiun solidaire et divise de la Société CORELISE, au profit de la banque CREDIT AGRICOLE, en garantie de remboursement d'un emprunt de 2 500 000€.

Montant de la caution :

187 500.00 €

Cautiun solidaire et divise de la Société CORELISE, au profit de la banque BPIFRANCE, en garantie de remboursement d'un crédit.

Engagements donnés

Montant de la caution : 200 000.00 €

Caution solidaire et divise de la Société CORELISE, au profit de la banque EDEL, en garantie de remboursement d'un emprunt de 400 000€.

Montant de la caution : 30 000.00 €

Caution solidaire et divise de la Société CORELISE, au profit de la banque BPI FRANCE, en garantie de remboursement d'un emprunt de 1 793 000€.

Montant de la caution : 134 475.00 €

Caution en faveur de SEVHOLD

Caution solidaire et divise de la Société SEVHOLD, au profit de la banque CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE, en garantie de remboursement d'un emprunt de 2 160 000€.

Montant de la caution : 270 000.00 €

Caution solidaire et divise de la Société SEVHOLD, au profit de la banque ARKEA BANQUE, en garantie de remboursement d'un crédit.

Montant de la caution : 135 000.00 €

Caution en faveur de AI DEVELOPPEMENT

Caution solidaire et divise de la Société AI DEVELOPPEMENT, au profit de la banque ARKEA BANQUES, en garantie de remboursement d'un crédit.

Montant de la caution : 475 000.00 €

Caution en faveur de FREDHOLD

Caution solidaire et divise de la Société FREDHOLD, au profit de la banque CREDIT AGRICOLE BRIE PICARDIE, en garantie de remboursement d'un crédit.

Montant de la caution : 237 000.00 €

Caution solidaire et divise de la Société FREDHOLD, au profit de la banque BPI FRANCE PICARDIE, en garantie de remboursement d'un crédit.

Montant de la caution : 237 000.00 €

Caution solidaire et divise de la Société FREDHOLD, au profit de la banque CREDIT AGRICOLE BRIE PICARDIE, en garantie de remboursement d'un crédit.

Montant de la caution : 360 000.00 €

Engagements donnés

Caution solidaire et divise de la Société FREDHOLD, au profit de la banque BPI FRANCE PICARDIE, en garantie de remboursement d'un crédit.

Montant de la caution : **360 000.00 €**

Caution solidaire et divise de la Société FREDHOLD, au profit de la banque Crédit Agricole brie picardie , en garantie de remboursement d'un crédit de 1 800 000.00€

Montant de la caution : **288 000.00 €**

Caution solidaire et divise de la Société FREDHOLD , au profit de la banque EDEL, en garantie de remboursement d'un emprunt à échéance 30/06/2027.

Montant de la caution :(non communiquée).

Caution en faveur de LIHOLD

Caution solidaire et divise de la Société LIHOLD, au profit du CREDIT COOPERATIF, en garantie de remboursement d'un emprunt de 1 799 285.71 €.

Montant de la caution : **435 100.00 €**

- Courrier LRAR envoyé le 22/01/2021 pour demande de main levée (pas de retour)

Caution en faveur de TILLOY BAPAUME

Caution solidaire et divise de la Société TILLOY BAPAUME, au profit de la banque CIC NORD OUEST, en garantie de remboursement d'un crédit.

Montant de la caution : **225 000.00 €**

Caution solidaire et divise de la Société TILLOY BAPAUME , au profit de la banque ARKEA, en garantie de remboursement d'un emprunt à échéance 15/04/2029 dont le CRD au 31/12/2021 est de 638k€.

Montant de la caution :(non communiquée).

Caution en faveur de SARL HORUS

Caution solidaire et divise de la Société HORUS, au profit de la banque du CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE, en garantie de remboursement d'un crédit.

Montant de la caution : **400 000.00 €**

Caution en faveur de SAS VERMELDIS

Engagements donnés

Caution divise et solidaire de la Société VERMELDIS, au profit du CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE, en garantie de remboursement d'un emprunt de 840 000 €.

Montant de la caution : 105 000.00 €

Caution solidaire et divise de la Société VERMELDIS, au profit de la banque ARKEA, en garantie de remboursement d'un emprunt à échéance 30/05/2030 dont le CRD au 31/12/2021 est de 528k€.

Montant de la caution :(non communiquée).

Caution en faveur de SAS FINANCIERE CARVIDIS

Caution divise et solidaire de la Société CARVIDIS, au profit du CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE, en garantie de remboursement d'un emprunt de 5 200 000 €.

Montant de la caution : 1 560 000.00 €

Caution divise et solidaire de la Société CARVIDIS, au profit du CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE, en garantie de remboursement d'un emprunt de 2 225 000 €.

Montant de la caution : 667 500.00 €

Caution divise et solidaire de la Société CARVIDIS, au profit de BPI FRANCE, en garantie de remboursement d'un emprunt de 1 822 500 €.

Montant de la caution : 546 750.00 €

Caution divise et solidaire de la Société CARVIDIS, au profit de BPI FRANCE, en garantie de remboursement d'un emprunt de 1 822 500 €.

Montant de la caution : 1 275 750.00 €

Caution divise et solidaire de la Société CARVIDIS, au profit de BPI FRANCE, en garantie de remboursement d'un emprunt de 6 075 000 €.

Montant de la caution : 1 822 500.00 €

Caution en faveur de SAS VIRGINIE HOLDING

Caution divise et solidaire de la Société VIRGINIE HOLDING, au profit du CIC Nord Ouest, en garantie de remboursement d'un emprunt.

Montant de la caution : 56 625.00 €

Caution divise et solidaire de la Société VIRGINIE HOLDING, au profit de BPI, en garantie de remboursement d'un emprunt de 1 360 000€

Engagements donnés

Montant de la caution : 170 000.00 €

Caution divise et solidaire de la Société VIRGINIE HOLDING, au profit de ARKEA, en garantie de remboursement d'un emprunt dont le CRD au 31/12/21 est de 244k€ à échéance 10/10/2028.

Montant de la caution : (non communiqué)

Caution en faveur de SAS VALDIS

Autorisation du 11 janvier 2017

Caution solidaire et divise de la Société VALDIS, au profit de la banque CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE, en garantie de remboursement d'un emprunt de 1 325 000 €.

Montant de la caution : 291 500.00 €

Caution solidaire et divise de la Société VALDIS, au profit de la banque EDEL, en garantie de remboursement d'un emprunt de 1 325 000 €.

Montant de la caution : 291 500.00 €

Autorisation du 30 novembre 2017

Caution solidaire et divise de la Société VALDIS, au profit de la banque CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE, en garantie de remboursement d'un emprunt de 4 350 000 €.

Montant de la caution : 957 000.00 €

Caution solidaire et divise de la Société VALDIS, au profit de la banque EDEL, en garantie de remboursement d'un emprunt de 4 350 000 €.

Montant de la caution : 957 000.00 €

En date du 13 Décembre 2018

Caution solidaire et divise de la Société VALDIS, au profit de la banque CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE, en garantie de remboursement d'un emprunt de 700 000 €.

Montant de la caution 154.000 €

Caution solidaire et divise de la Société VALDIS, au profit de la banque EDEL, en garantie de remboursement d'un emprunt de 700 000 €.

Montant de la caution 154.000 €

Caution en faveur de la Société SCAPARTOIS

Autorisation du 11 mai 2017

Engagements donnés

Caution solidaire et divise de la Société SCAPARTOIS, au profit des banques CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL NORD DE FRANCE, BPIFRANCE FINANCEMENT, CIC NORD OUEST, CREDIT COOPERATIF, CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE NORD FRANCE EUROPE et ARKEA, en garantie de remboursement d'un emprunt de 40 000 000 €.

Montant de la caution :

975 609.00 €

Caution en faveur de SAS SOFREGA

Autorisation du 31 août 2017

Caution solidaire et divise de la Société SOFREGA, au profit de la banque CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE, en garantie de remboursement d'un emprunt de 6 000 000 €.

Montant de la caution :

780 000.00 €

Caution solidaire et divise de la Société SOFREGA, au profit de la banque CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE, en garantie de remboursement d'un emprunt de 5 000 000 €.

Montant de la caution :

650 000.00 €

Caution solidaire de la SCI TILLOY LASSIGNY

En date du 26 avril 2018

En garantie du remboursement d'un emprunt d'un montant de 5 900 000 € auprès du CREDIT AGRICOLE BRIE PICARDIE, remboursable en 15 ans, moyennant un taux d'intérêt fixe égal à 1,48 % l'an, et ce, à hauteur de 9 % soit 531 000 €, en principal, augmenté de tous intérêts, commissions, frais et accessoires afférents, et ce jusqu'au remboursement total du prêt.

Montant de la caution

531 000.00 €

- Courrier LRAR envoyé le 22/01/2021 pour demande de main levée (pas de retour)

Caution solidaire de la SAS VIOLAINEDIS

En date du 20 Décembre 2018

Caution solidaire et divise de la Société VIOLAINEDIS, au profit de la banque CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE, en garantie de remboursement d'un emprunt de 1 500 000 €.

Montant de la caution

225 000.00 €

Caution solidaire et divise de la Société VIOLAINEDIS, au profit de la banque CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE, en garantie de remboursement d'un emprunt de 137 500 €.

Engagements donnés

Montant de la caution **20 625.00 €**

Caution solidaire et divise de la Société VIOLAINEDIS, au profit de la banque CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE, en garantie de remboursement d'un emprunt de 2 345 000€

Montant de la caution **351 750.000 €**

En date du 27 Décembre 2018

Caution solidaire et divise de la Société VIOLAINEDIS, au profit de la banque EDEL, en garantie de remboursement d'un emprunt de 2 500 000 €.

Montant de la caution **375 000.00 €**

Caution solidaire et divise de la Société VIOLAINEDIS, au profit de la banque EDEL, en garantie de remboursement d'un emprunt de 2 345 000 €.

Montant de la caution **351 750.00 €**

Caution solidaire et divise de la Société VIOLAINEDIS, au profit de la banque EDEL, en garantie de remboursement d'un emprunt.

Montant de la caution **673 500.00 €**

Caution solidaire de SAMER DISTRIBUTION

Caution solidaire et divise de la Société SAMER DISTRIBUTION, au profit de la banque EDEL, en garantie de remboursement d'un emprunt de 850 000€

Montant de la caution **141 695.00 €**

Caution solidaire et divise de la Société SAMER DISTRIBUTION, au profit de la banque EDEL, en garantie de remboursement d'un emprunt de 429 790.95€

Montant de la caution **71 646.15 €**

Caution solidaire et divise de la Société SAMER DISTRIBUTION, au profit de la banque EDEL, en garantie de remboursement d'un emprunt de 800 000€

Montant de la caution **133 360.00 €**

Caution solidaire et divise de la Société SAMER DISTRIBUTION, au profit de la banque EDEL, en garantie de remboursement d'un emprunt de 2 973 000€

Montant de la caution **495 599.10 €**

Caution solidaire et divise de la Société SAMER DISTRIBUTION, au profit de la banque CIC NORD OUEST, en garantie de remboursement de 5 emprunts dont le CRD au 31/12/2021 est de 4.348 k€,

51.18.10.03 et A.0.5.10.03.05
Comptable des engagements

Engagements donnés

Montant de la caution 790 540.00 €

Caution solidaire de DOMARLEX

Caution solidaire et divise de la Société DOMARLEX, au profit de la banque BPI FRANCE, en garantie de remboursement d'un emprunt de 6 733 000€

Montant de la caution 1 009 950.00 €

Caution solidaire et divise de la Société DOMARLEX, au profit de la banque Crédit Agricole NDF, en garantie de remboursement d'un emprunt de 3 365 500 €

Montant de la caution 504 975.00 €

Caution solidaire et divise de la Société DOMARLEX, au profit de la banque Crédit Agricole NDF, en garantie de remboursement d'un emprunt de 3 366 500€

Montant de la caution 504 975.00 €

Caution solidaire de la HOLDING SDS

Caution solidaire et divise de la Société HOLDING SDS, au profit de la banque CIC NORD OUEST, en garantie de remboursement de crédit.

Montant de la caution 476 543.00 €

Caution solidaire et divise de la Société HOLDING SDS, au profit de la banque Crédit Agricole Brie picardie , en garantie de remboursement de crédit de 1 026 000€.

Montant de la caution 64 125.00 €

Caution solidaire et divise de la Société HOLDING SDS, au profit de la Crédit Agricole Brie picardie , en garantie de remboursement de crédit de 7 000 000€.

Montant de la caution 437 500.00 €

Caution solidaire de ROUBAIX DIX

Caution solidaire et divise de la Société ROUBAIX DIX, au profit de la banque EDEL, en garantie de remboursement d'un emprunt de 3 000 000€

Montant de la caution 270 000.00 €

Engagements donnés

Caution solidaire et divise de la Société ROUBAIX DIX, au profit de la banque BPI, en garantie de remboursement d'un emprunt de 3 000 000€

Montant de la caution **270 000.00 €**

Caution solidaire et divise de la Société ROUBAIX DIX, au profit de la banque EDEL, en garantie de remboursement d'un emprunt de 1 000 000€

Montant de la caution **80 000.00 €**

Caution solidaire et divise de la Société ROUBAIX DIX, au profit de la banque EDEL, en garantie de remboursement d'un emprunt à échéance 05/12/2028 dont le CRD au 31/12/21 est de 863k€.

Montant de la caution :(non communiquée).

Caution solidaire et divise de la Société ROUBAIX DIX, au profit de la banque CA NDF, en garantie de remboursement d'un emprunt.

Montant de la caution **270 000.00 €**

Caution solidaire et divise de la Société ROUBAIX DIX, au profit de la banque EDEL, en garantie de remboursement d'un emprunt de 3 000 000€

Montant de la caution **240 000.00 €**

Caution solidaire et divise de la Société ROUBAIX DIX, au profit de la banque EDEL, en garantie d'une ouverture de crédit de 1 500 000€

Montant de la caution **120 000.00 €**

Caution solidaire de LILLE SUD DIS

Caution solidaire et divise de la Société LILLE SUD DIS, au profit de la banque EDEL, en garantie de remboursement d'un emprunt de 500 000€, plus intérêts, commissions, frais et accessoires.

Montant de la caution **37 917.00 €**

Caution solidaire et divise de la Société LILLE SUD DIS, au profit de la banque EDEL, en garantie de remboursement d'un emprunt de 870 000€, plus intérêts, commissions, frais et accessoires.

Montant de la caution **65 975.00 €**

Caution solidaire et divise de la Société LILLE SUD DIS, au profit de la banque EDEL, en garantie de remboursement d'un emprunt de 2 500 000€, plus intérêts, commissions, frais et accessoires.
Caution à hauteur de 8%

Montant de la caution **190 900.00 €**

Caution solidaire de FILISSITI

Montant de la caution	800 000.00 €
-----------------------	--------------

Montant de la caution	189 000.00 €
-----------------------	--------------

Montant de la caution	200 000.00 €
-----------------------	--------------

Montant de la caution	96 000.00 €
-----------------------	-------------

Montant de la caution	240 000.00 €
-----------------------	--------------

Montant de la caution	224 000.00 €
-----------------------	--------------

Caution solidaire de WATTRELOS DISTRIBUTION

Montant de la caution	40 000.00 €
-----------------------	-------------

Montant de la caution	65 600.00 €
-----------------------	-------------

Caution solidaire et divise de la Société WATTRELOS DISTRIBUTION, au profit de la banque CREDIT

Engagements donnés

AGRICOLE, en garantie de remboursement d'un emprunt de 560 000€.
Caution à hauteur de 8%

Montant de la caution **50 400.00 €**

Caution solidaire et divise de la Société WATTRELOS DISTRIBUTION, au profit de la banque CIC, en garantie de remboursement d'un emprunt dont le CRD au 31/12/2021 est de 667 k€ à échéance 28/02/2033.

Montant de la caution **53 360.00 €**

Caution Solidaire en garantie d'une avance en compte courant d'associé d'un montant de 1 734 000 €, contractée par la société WATTRELOS DISTRIBUTION auprès de la société DOUAI DISTRIBUTION.

Montant de la caution **157 987.00 €**

Caution solidaire en garantie d'un emprunt obligataire d'un montant de 3 270 000 € contracté par la société WATTRELOS DISTRIBUTION auprès de la société FACADIS.

Montant de la caution **327 000.00 €**

Caution solidaire et divise de la Société WATTRELOS DISTRIBUTION, au profit de la banque EDEL, en garantie de remboursement d'un emprunt de 1 030 000€.

Montant de la caution **41 200.00 €**

Caution solidaire et divise de la Société WATTRELOS DISTRIBUTION, au profit de la banque EDEL, en garantie de remboursement d'un emprunt de 500 000€.

Montant de la caution **20 000€**

Caution solidaire et divise de la Société WATTRELOS DISTRIBUTION, au profit de la banque EDEL, en garantie de remboursement d'un emprunt de 1 500 000 €.

Montant de la caution **60 000 €**

Caution solidaire de TILLOY EXPANSION

Caution solidaire et divise de la Société TILLOY EXPANSION, au profit de la banque EDEL, en garantie de remboursement d'un emprunt de 4 000 000€.

Montant de la caution **800 000.00 €**

Caution solidaire et divise de la Société TILLOY EXPANSION, au profit de la banque EDEL, en garantie de remboursement d'un emprunt de 4 000 000 €

Engagements donnés

Montant de la caution 142 857.00 €

Caution solidaire et divise de la Société TILLOY EXPANSION , au profit de la banque Caisse d'épargne, en garantie de remboursement d'un emprunt de 5 400 000 €

Montant de la caution 103 846.00 €

Caution solidaire de FINANCIERE DIMITRI

Caution solidaire et divise de la Société FINANCIERE DIMITRI, au profit de la banque CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE, en garantie de remboursement d'un emprunt

Montant de la caution 970 200.00 €

Caution solidaire et divise de la Société FINANCIERE DIMITRI , au profit de la banque BPI, en garantie de remboursement d'un emprunt

Montant de la caution 970 000.00 €

Caution solidaire de SARL COME QUATRE

Caution solidaire et divise de la Société COME QUATRE, au profit de la banque EDEL, en garantie de remboursement d'un emprunt.

Montant de la caution 20 000.00 €

Caution divise et solidaire de la Société COME QUATRE au profit du CRCAM NORD DE FRANCE pour garantir l'engagement suivant accordé par cette dernière.

"Caution solidaire du CRCAM NORD DE France à concurrence de 155 650 euros pour garantir à l'égard de ses propres clients le remboursement des fonds reçus au titre des prestations énumérées à l'article 1 de la loi n°92-645 du 13 juillet 1992 et de la délivrance de prestations de substitution, la présente caution incluant les frais de rapatriement éventuels A partir du 8 juillet 2010 et sans limitation de durée"

Montant de la caution : 155 650.00 €

Caution divise et solidaire de la Société COME QUATRE, au profit de la banque EDEL, en garantie de remboursement d'un crédit.

Montant de la caution : 10 000.00 €

Caution solidaire de SCI TILLOY LILLE SUD

Caution solidaire et divise de la Société SCI TILLOY LILLE SUD, au profit de la banque EDEL, en garantie d'une signature d'un crédit-bail à hauteur de 5 000 000 €, plus exécution de toutes les clauses.

Montant de la caution 384 500.00 €

Engagements donnés

Caution solidaire de SARL TILLOY

Caution solidaire et divise de la Société SARL TILLOY, au profit de la banque CIC NORD OUEST, en garantie d'une ouverture de crédit de 4 000 000 €, plus exécution de toutes les clauses.

Montant de la caution

74 074.00 €

Lettre de confort au profit d'un créancier de la société AUTO-COME

La lettre de confort prévoira notamment :

- que la SAS AMANDIS s'engage à conserver la participation de 100 % dans le capital de la SAS AUTO-COME, aussi longtemps que notre filiale sera liée à la société OVERLEASE au titre des contrats de location longue durée ;
- la ferme intention de la SAS AMANDIS de se substituer à AUTO-COME, en cas de besoin, à concurrence d'un montant de 207 000 € (deux cent sept mille euros).

Caution solidaire de SAS ADREYDIS

Caution solidaire et divise de la Société SAS ADREYDIS, au profit de la banque Crédit Agricole Nord de France, en garantie d'un concours bancaire de 10 925 000 €, plus exécution de toutes les clauses.

Montant de la caution

1 201 750.00 €

Caution solidaire et divise de la Société SAS ADREYDIS, au profit de la banque CIC Nord Ouest, en garantie d'un concours bancaire de 10 925 000 €, plus exécution de toutes les clauses.

Montant de la caution

1 201 750.00 €

Caution solidaire de SAS FLANDREDIS

Caution solidaire et divise de la Société SAS FLANDREDIS, au profit de la banque Crédit Agricole Nord de France, en garantie d'un concours bancaire de 604 000 €, plus exécution de toutes les clauses.

Montant de la caution

66 440.00 €

Caution solidaire SAS AZURYELD

Caution solidaire et divise de la Société SAS AZURYELD, au profit de Monsieur et Madame Gonzague DETAVERNIER, en garantie d'un prêt de 853 000 €, plus exécution de toutes les clauses.

Montant de la caution

93 830.00 €

Caution solidaire de SAS STELI

Caution solidaire et divise de la Société SAS STELI, au profit du crédit Agricole Nord de France, en garantie d'un concours bancaire de 11 900 000 €, plus exécution de toutes les clauses.

Engagements donnés

Montant de la caution

1 309 000.00 €

Caution solidaire et divise de la Société SAS STELI, au profit BPI FRANCE, en garantie d'un concours bancaire de 8 927 000 €, plus exécution de toutes les clauses.

Montant de la caution

981 090.00 €

Caution solidaire et divise de la Société SAS STELI, au profit Banque CIC Nord Ouest, en garantie d'un concours bancaire de 8 919 000 €, plus exécution de toutes les clauses.

Montant de la caution

981 090.00 €

Participation dans la Sarl Come Quatre

dont le Siège est à
Centre E. LECLERC MONT DES BRUYERES
ROCADE NORD
59230 ST AMAND LES EAUX

- CAPITAL	35 000
- RESERVE LEGALE	3 500
- REPORT A NOUVEAU avant affectation du résultat	0
- AUTRES RESERVES	147 530
- RESERVES REGLEMENTEES + value à long terme	0
- QUOTE PART DU CAPITAL DETENUE (en %)	100%
- VALEUR D'INVENTAIRE DES TITRES DETENUS	260 000
- CHIFFRE D'AFFAIRES DU DERNIER EXERCICE H.T.	3 374 702
- BENEFICE DU DERNIER EXERCICE AU 29/02/2024	501 933
- DEPOT DE GARANTIE RECU	/
- DIVIDENDES ENCAISSES PAR LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE	500 000
- Caution solidaire de la SAS Amandis au profit de la banque EDEL	185 000
- Observations : date de clôture 29 FEVRIER 2024	

Siège VDS
SAS AMANDIS
Comptes

Participation dans la Sarl Horus

dont le Siège est à
Centre E.LECLERC MONT DES BRUYERES
ROCADE NORD
59230 ST AMAND LES EAUX

- CAPITAL	50 000
- RESERVE LEGALE	5 000
- REPORT A NOUVEAU avant affectation du résultat	0
- AUTRES RESERVES	269 692
- RESERVES REGLEMENTEES + value à long terme	
- QUOTE PART DU CAPITAL DETENUE (en %)	100%
- VALEUR D'INVENTAIRE DES TITRES DETENUS	150 000
- CHIFFRE D'AFFAIRES DU DERNIER EXERCICE H.T.	981 726
- BENEFICE DU DERNIER EXERCICE AU 29/02/2024	106 202
- DEPOT DE GARANTIE RECU	/
- DIVIDENDES ENCAISSES PAR LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE	/
- TOTAL DES AVANCES FAITES A LA SARL HORUS AU 29/02/2024	186 322
-TAUX DES INTERETS AU 29/02/2024	5.81 %
- MONTANT DES INTERETS AU 29/02/2024	23 003

- Observations : date de clôture 29 FEVRIER 2024

Participation dans la SAS Auto come

Monts des bruyeres 59230 SAINT AMAND LES EAUX

- CAPITAL	50 000
- RESERVE LEGALE	5 000
- REPORT A NOUVEAU avant affectation du résultat	- 124 728
- AUTRES RESERVES	71 121
- QUOTE PART DU CAPITAL DETENUE (en %)	100 %
- VALEUR D'INVENTAIRE DES TITRES DETENUS	800 000
- CHIFFRE D'AFFAIRES DU DERNIER EXERCICE H.T.	2 528 406
- BENEFICE DU DERNIER EXERCICE AU 29/02/2024	- 9379
- DIVIDENDES ENCAISSES PAR LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE	/
- TOTAL DES AVANCES FAITES A LA SAS AMANDIS AU 29/02/2024	128 004
- TAUX DES INTERETS	5.81%
- INTERETS	7 171

- Observations : date de clôture 29 Février 2024

SAS AMANDIS
59230 SAINT AMAND LES EAUX



Participation dans la SCI Monts des Bruyères

CAPITAL	2 000 €
RESERVES AVANT AFFECTATION DU RESULTAT	0 €
REPORT A NOUVEAU DEBITEUR AVANT AFFECTATION DU RESULTAT	10 540 €
QUOTE PART DU CAPITAL DETENUE (en %)	99.95 %
VALEUR D'INVENTAIRE DES TITRES DETENUS	11 663 003 €
CHIFFRE D'AFFAIRES DU DERNIER EXERCICE HT	1 557 051 €
RESULTAT DU DERNIER EXERCICE - BENEFICE	662 536 €
DIVIDENDES ENCAISSES PAR LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE	660 000 €
TOTAL DES AVANCES FAITES A LA SCI MONT DES BRUYERES	2 322 739 €

OBSERVATIONS : Clotûre le 31 décembre 2023

Intégration fiscale

La société SAS AMANDIS est la fille d'un groupe ayant opté pour l'application des dispositions relatives à l'intégration fiscale.

1. Périmètre d'intégration

Le périmètre d'intégration est composé des sociétés suivantes :

- SAS AMANDIS
- SAS ELMADIS

2. Modalités de répartition de l'impôt sur les sociétés assis sur le résultat d'ensemble du groupe

Les filiales constatent leurs charges d'impôt comme si elles étaient imposées séparément. La société mère enregistre dans ses charges ou produits la différence entre la dette d'impôt du groupe et le cumul des charges d'impôt comptabilisées par ses filiales.

3. Différence entre l'impôt comptabilisé et l'impôt pour le paiement duquel l'entreprise est solidaire

Néant

4. Différence entre l'impôt comptabilisé et l'impôt qui aurait été supporté en l'absence d'intégration fiscale

Néant

5. Déficit reportable

Le déficit reportable remonte au niveau de la société mère "Tête de groupe".

6. Impositions et déficits éventuellement restituables en cas de sortie de la filiale dans le délai de cinq ans

Néant

Etats financiers au 29/02/2024

INFORMATIONS SUR BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 29/02/2024
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	502 543,98		5 895,75			508 439,73
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	502 543,98		5 895,75			508 439,73
CORPORELLES	Terrains	244 420,54		2 477 691,84			2 722 112,38
	Constructions sur sol propre	2 284 678,56		35 844 358,67			38 129 037,23
	sur sol d'autrui						
	instal. agencet aménagement	7 677 155,10					7 677 155,10
	Instal technique, matériel outillage industriels	11 309 185,32		477 413,29		33 000,00	11 753 598,61
	Instal. , agencement, aménagement divers	144 684,65		7 500,00			152 184,65
	Matériel de transport	10 046,72					10 046,72
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	2 000 956,27		39 552,75			2 040 509,02
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	23 671 127,16		38 846 516,55		33 000,00	62 484 643,71
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	29 311 189,86		11 900 198,00		27 195 695,00	14 015 692,86
	Autres titres immobilisés	960 863,84		684,27		870,50	960 677,61
	Prêts et autres immobilisations financières	1 037 510,75		70 693,48		831 251,01	276 953,22
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	31 309 564,45		11 971 575,75		8 027 816,5	15 253 323,69
TOTAL		55 483 235,59		50 823 988,05		060 816,5	78 246 407,13

Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 29/02/2024
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	180 003,68	17 146,23		197 149,91
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	180 003,68	17 146,23		197 149,91
CORPORELLES				
Terrains	27 165,24	486,53		27 651,77
Constructions sur sol propre	11 923 899,85	2 117 290,53		14 041 190,38
sur sol d'autrui	4 346 868,10	490 606,86		4 837 474,96
instal. agencement aménagement	80 793,75	8 581,05		89 374,80
Instal technique, matériel outillage industriels	9 167 380,19	572 020,01	9 040,63	9 730 359,57
Autres Instal., agencement, aménagement divers	115 908,78	10 719,27		126 628,05
Matériel de transport	10 046,72			10 046,72
Matériel de bureau, mobilier	1 707 731,43	108 747,90		1 816 479,33
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	27 379 794,06	3 308 452,15	9 040,63	30 679 205,58
TOTAL	27 559 797,74	3 325 598,38	9 040,63	30 876 355,49

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	29/02/2024
PROVISIONS REGLEMEENTES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges		15 910,70		15 910,70
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		15 910,70		15 910,70
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières	109 568,00			109 568,00
		8 341,97			8 341,97
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	69 225,00	116 601,85	69 225,00	116 601,85
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	187 134,97	116 601,85	69 225,00	234 511,82
TOTAL GENERAL		187 134,97	132 512,55	69 225,00	250 422,52
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			132 512,55	69 225,00	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

		29/02/2024	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations	40 000,00	40 000,00	
	Prêts	244 178,04	244 178,04	
	Autres immobilisations financières	32 775,18	32 775,18	
	Clients douteux ou litigieux	5 722,85	5 722,85	
	Autres créances clients	436 474,35	436 474,35	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	42 641,79	42 641,79	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	247 195,00	247 195,00	
	Taxes sur la valeur ajoutée	282 680,30	282 680,30	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	112,65	112,65	
	Groupe et associés	2 599 577,43	2 599 577,43	
	Débiteurs divers	7 087 863,83	7 087 863,83	
	Charges constatées d'avances	729 534,53	729 534,53	
	TOTAL DES CREANCES	11 748 755,95	11 748 755,95	
	Prêts accordés en cours d'exercice	6 441,07		
	Remboursements obtenus en cours d'exercice	19 399,06		
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		29/02/2024	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	7 381,93	7 381,93		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	32 298 687,19	7 282 563,05	12 960 350,04	12 055 774,10
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	10 403 632,67	10 403 632,67		
	Personnel et comptes rattachés	1 817 827,88	1 817 827,88		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 053 670,47	1 053 670,47		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	136 707,05	136 707,05		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	870 864,40	870 864,40		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	16,50	16,50		
	Groupe et associés	2 029 380,48	2 029 380,48		
	Autres dettes	742 561,38	742 561,38		
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	2 740,62	2 740,62		
	TOTAL DES DETTES	49 363 470,57	24 347 346,43	12 960 350,04	12 055 774,10
	Emprunts souscrits en cours d'exercice	3 500 000,00			
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	5 106 430,70			
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

Capital social

29/02/2024		Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	2 500,00	16,0000	40 000,00
	Emises pendant l'exercice			
	Remboursées pendant l'exercice			
	Du capital social fin d'exercice	2 500,00	16,0000	40 000,00

SAS AMANDIS
Commissaire aux Comptes

Effectif moyen

29/02/2024	Interne
------------	---------

EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures	31,00
	Professions intermédiaires	32,00
	Employés	
	Ouvriers	290,00
	TOTAL	353,00

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

29/02/2024	Résultat avant impôts	Impôts (1)	Résultat après impôts
RESULTAT COURANT	4 122 279,80	889 366,41	3 232 913,39
RESULTAT EXCEPTIONNEL (et participation)	(711 694,48)	(153 545,41)	(558 149,07)
RESULTAT COMPTABLE	3 410 585,32	735 821,00	2 674 764,32

(1) après retraitements fiscaux.

Le taux d'imposition pour l'exercice clos au 29/02/2024 est de 25 %. Le montant de l'impôt à 25 % est de 1 086 201€. Sur ce montant à été déduit un crédit d'impôt mécénat de 275 500 € et d'un crédit impôt famille de 74 880€.



Charges à payer

	29/02/2024	28/02/2023	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	64 157	66 181	(2 024)	-3,06
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 525 595	1 689 761	(164 166)	-9,72
Dettes fiscales et sociales	3 202 167	2 933 759	268 407	9,15
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes	132 890	42 538	90 352	212,40
TOTAL	4 924 809	4 732 240	192 569	4,07

Produits constatés d'avance

	29/02/2024	28/02/2023	Variations	%
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION	2 741	16 001	(13 261)	-82,87
Produits constatés d'avance - FINANCIERS				
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS				
TOTAL	2 741	16 001	(13 261)	-82,87

Produits à recevoir

	29/02/2024	28/02/2023	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières	160 000	174 349	(14 349)	-8,23
Autres créances clients	9 648		9 648	
Autres créances	7 005 449	4 832 567	2 172 881	44,96
TOTAL	7 175 096	5 006 916	2 168 180	43,30

Charges constatées d'avance

	29/02/2024	28/02/2023	Variations	%
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	499 591	840 186	(340 595)	-40,54
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES	229 944	152 952	76 991	50,34
TOTAL	729 535	993 138	(263 603)	-26,54

Produits et Charges exceptionnels

29/02/2024

Total des produits exceptionnels		1 505,31
PRODUITS EXCEPTIONNELS DE GESTION		303,31
Rentrees sur creances amorties	33,52	
Produits exception exercices ant	269,79	
PRODUITS EXCEPTIONNELS EN CAPITAL		1 202,00
Prod/cessions immo financiere	1 202,00	
Total des charges exceptionnelles		291 034,79
CHARGES EXCEPTIONNELLES DE GESTION		24 872,69
Indemnités Litige Prudhommal	18 860,68	
Franchises vetustes sinistres	3 650,64	
Charges except exercices anterieurs	2 361,37	
CHARGES EXCEPTIONNELLES EN CAPITAL		266 162,10
Vnc immos corporelles	23 959,37	
Vnc immos financieres	190,23	
charges exceptionnelles diverses	242 012,50	
Résultat exceptionnel		(289 529,48)